RÉSEAU UNIOPSS URIOPSS

FORMATIONS 2023

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée à l'URIOPSS de Normandie au titre de la catégorie d'actions suivante :
« **LES ACTIONS DE FORMATION** »

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

EDITO

Chers adhérents,

Notre service formation est inscrit dans une démarche qualité avec la certification QUALIOPI.

L'évolution du secteur de la formation, les enjeux de transformation des établissements médico-sociaux sont des axes majeurs dans les réponses que nous pouvons apporter dans les besoins de formation.

L'exercice a été quelque peu bousculé de par la crise sanitaire et cela nous a conduit à ajuster de façon constante notre offre de formation, ses formats.

Ce défi nous l'avons relevé avec vous, et notre équipe de formateurs-consultants !

Aujourd'hui, nous disposons d'une plateforme pédagogique pour construire des modules de formation à distance, des solutions digitales sur mesure.

Notre offre de formation en présentiel reste d'actualité, fondée sur une dynamique participative et coopérative permettant d'aborder les concepts fondamentaux, d'analyser les pratiques au regard d'exposés de situations, de développer les connaissances et compétences afin d'accompagner les pratiques professionnelles.

Toutes nos formations sont conçues avec la collaboration des professionnels de terrain pour répondre de façon concrète à vos problématiques : des formations courtes, vivantes, des contenus clairs, opérationnels et directement transposables.

Notre objectif est de construire pour vous, à vos côtés !

LECOQ Arnaud

Directeur de l'URIOPSS de Normandie

POUR VOS FORMATIONS, CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

Implanté sur l'ensemble du territoire, *le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les* ***solidarités.***

La force de notre réseau est d'apporter des ***réponses adaptées*** *au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une* ***analyse transversale*** *des politiques publiques nationales et territoriales et à une* ***expertise technique*** *dans tous les domaines d'activités*

NOTRE VALEUR AJOUTEE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- **Une connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs
- Une double-approche : technique et politique.

Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- De permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- D'aider **les bénévoles** à s'engager et exercer leurs missions
- De mettre en place des **prestations sur-mesure,** adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**
- De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM)

2021

750 formations réalisées

6 118 personnes formées

178 classes virtuelles

1 223 jours de formation

C'est aussi un réseau **certifié Qualiopi** depuis 2021 gage de fiabilité, d'efficience et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé, ainsi que pour les financeurs. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie **ACTIONS DE FORMATION**.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée à l'URIOPSS de Normandie au titre de la catégorie d'actions suivante : « **LES ACTIONS DE FORMATION** »

LE CAMPUS NUMÉRIQUE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

Simple, interactif et accessible !

La formation multimodale a ambition de diversifier les modalités d'apprentissage pour mieux s'adapter aux rythmes et profils des participants.
Pour l'URIOPSS de Normandie, les enjeux d'une formation moderne est d'être intégrée dans une démarche active, participative pour faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement !

3 FORMATS

- ***des formations EN PRESENTIEL***
- ***des formations EN DISTANCIEL***
- ***des formations HYBRIDES (présentiel / distanciel en simultané)***

Une chose ne change pas *: les apprenants restent au cœur de nos formations et de notre attention.*

Nos métiers changent, évoluent, se transforment.

Construire pour vous et à vos côtés

L'URIOPSS de Normandie met à disposition une offre de formation à destination des acteurs bénévoles et salariés des organismes privés non lucratifs (administrateurs, cadres, professionnels de terrain des secteurs sanitaire, social et médico-social).

Nos programmes de formations visent à **collecter, qualifier, partager** de l'information et **créer** des supports de formations avec des déroulés pédagogiques, des scénarii, des séquences de formation pour favoriser **l'interactivité**.

Une équipe de **professionnels** propose de mettre à disposition sa double compétence :

- Une compétence **technique** acquise à travers des parcours professionnels expérimentés
- Une compétence **pédagogique** développée, accompagnée par l'équipe de l'URIOPSS de Normandie.

CAMPUS

Le réseau Uniopss/Uriopss s'est doté d'une **plateforme** qui permet une démarche pédagogique harmonisée par la création de supports, d'outils

Notre Objectif :

vous proposer des actions **mutualisées** et **animées** en **INTER-REGIONS**

Accessibilité Formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Vos interlocutrices pour vos projets

Nathalie PONCHELLE – Responsable Pédagogique – Formatrice
Tél. : 07.49.24.34.33 / Mail : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Valérie TAILLEPIERRE – Chargée de formation- Ingénierie de la Formation
Tél. : 06.20.84.89.91 / Mail : v.taillepierre@uriopss-normandie.fr

Siège : 3, place de l'Europe 14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
Antenne de ROUEN : 3, rue du four – Immeuble Le Challenger 76100 ROUEN

Les intervenants de l'URIOPSS de Normandie

L'accompagnement et le développement des compétences, le conseil et le soutien technique des professionnels recouvrent les différentes dimensions de l'intervention et la formation que propose l'URIOPSS auprès de ses adhérents.

Pour ce faire, l'équipe permanente s'associe à une équipe de consultants formateurs afin de proposer des contenus en adéquation avec les besoins des établissements médico-sociaux. Ces professionnels partagent une éthique et des cadres de références communs. Ils suivent une démarche méthodologique reconnue par les partenaires du réseau. Les procédures développées sont certifiées QUALIOPI.

L'ensemble des consultants, formateurs et salariés de l'URIOPSS bénéficie d'expériences professionnelles dans le secteur social, médico-social et de la formation. Forts de leurs expertises, leurs interventions permettent à l'URIOPSS de Normandie de proposer un panel d'actions diversifiées à l'échelle de la région. Des instances internes de régulation et d'analyse nourrissent la démarche de veille et la recherche d'ajustement permanent.

Anne BIDOU

- *Juriste spécialisée en droit social, Anne BIDOU fait du conseil et de la formation en droit social depuis plus de 30 ans dans le secteur sanitaire, social et médico-social et auprès d'experts comptables. Actuellement conseillère technique à l'URIOPSS de Normandie depuis 1999, elle assure le conseil et l'accompagnement en droit social des structures du secteur. Elle dispense également des formations pour des étudiants de l'IAE et du CAFDES.*

Nathalie PONCHELLE

- *Nathalie PONCHELLE a rejoint l'équipe de l'URIOPSS de Normandie en Octobre 2019 en qualité de Responsable pédagogique – Formatrice. Diplômée d'une Licence sciences de l'Education complétée par un D.U. en Gérontologie Sociale, puis d'un D.U. Ethique soin et santé, elle possède une expérience spécifique dans le champ de la formation et de l'insertion des publics le tout dans le milieu associatif. Elle dispense depuis de nombreuses années des formations sur le volet pratiques professionnelles sur le secteur « Personnes âgées – Personnes en situation de handicap ».*

Simon MAGNIER

- *Titulaire d'un Master 2 en Management des Organisations de l'Economie Sociale & Solidaire, Coordinateur réseau en charge de l'animation territoriale à l'URIOPSS de Normandie et fort d'expériences dans le milieu associatif, Simon MAGNIER accompagne les acteurs à but non lucratif du secteur des Solidarités dans l'analyse des politiques publiques, porte leurs paroles politiques auprès des instances de démocratie sanitaire et les sensibilise aux enjeux à venir dans une démarche prospective.*

Michael BODZIOCH

- *Consultant Formateur spécialisé en management, usages du numérique, développement des compétences et qualité de vie au travail, partenaire du réseau URIOPSS. Titulaire du Master Gestion d'Entreprises Sanitaires et Sociales et du D.U. Risques Psycho-Sociaux, Michaël BODZIOCH bénéficie de plus de vingt années d'expérience dans le secteur du social, de l'insertion, de la formation professionnelle et de l'ESS. Maîtrise Formation pour adultes. Référent de parcours AFEST.*

Véronique DOR PESSEL

- *Titulaire d'un DEA de sociologie du Travail « Insertion et professionnelle des personnes en situation de handicap» de l'EHESS de Marseille et d'un Certificat Professionnel niveau II « Europe-Enjeux-Financements européens » en 2015. Conseillère Technique pendant 26 ans à l'URIOPSS Paca et Corse, elle bénéficie d'une expertise au sein du réseau UNIOPSS-URIOPSS en matière de vie associative et d'accompagnement aux projets associatifs, stratégiques et aux projets d'ESSMS, Véronique DOR-PESSEL intervient aujourd'hui en tant que formatrice-consultante spécialisée dans la gouvernance associative, les projets associatifs et stratégiques des associations d'action sociale et médico-sociale et les projets d'ESSMS.*

Laurent LEBRUN

- *Laurent LEBRUN a exercé pendant 30 ans dans les domaines de l'animation, de l'enseignement, de orientation professionnelle et de l'insertion. Il a été Directeur d'une association d'insertion pendant 20 ans. Il est coach certifié, installé en profession libérale depuis 2015. Titulaire d'un diplôme de coaching "Coach et team building", sa pratique est nourrie de l'approche systémique, l'analyse transactionnelle, la Process communication et coaching d'équipe et est animateur de groupe d'analyse des pratiques professionnelles et de co-développement.*

Nathalie MALLET

- *Relaxologue Biosappia et formatrice en techniques de gestion du stress et d'accompagnement au changement.*

Thomas ROQUIGNY

- *Consultant et formateur depuis 2004, Thomas ROQUIGNY accompagne les collectivités en hygiène et sécurité alimentaire & HACCP (formation, conseil). Titulaire d'une Maîtrise de biochimie et d'un DESS Analyse, contrôle et expertise dans l'agrochimie et les bio-industries, il met en oeuvre des formations qui permettent de mieux intégrer au quotidien des outils pratiques afin de respecter les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.*

Philippe TAILHADES

- *Titulaire du CAFDES, directeur d'Etablissements médico-sociaux durant 22 ans, animateur certifié en analyses des pratiques professionnelles, Philippe TAILHADES anime des groupes d'analyse des pratiques professionnelles auprès d'équipes de direction et de terrain, dispense des formations dans le secteur social, médico-social et sanitaire et accompagne les associations dans différents types de démarches comme la résolution de conflits, l'organisation RH, la réponse à appels à projet.*

Sambath VONG

- *Titulaire d'un D.U. Hygiène Hospitalière d'une Certification "Expert" I.C.P.F. et Formateur P.R.A.P.E., Sambath VONG a une experience de plus de 25 ans en tant que Formateur Consultant, activité étendue avec des accompagnements en vue de diagnostiquer les dysfonctionnements organisationnels et concevoir des supports techniques et opérationnels en matière d'hygiène et propreté.*

Cabinet adLEGIS

- *Cabinet d'Avocats*

Formateurs Inter Réseau URIOPSS

NOUVEAU

*L'URIOPSS de Normandie met à disposition, **évolue et s'élargit** pour répondre aux attentes et aux préoccupations de ses adhérents et les **accompagner au quotidien**.*

Découvrez notre offre Formation et Accompagnement et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES EQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle. Elle articule le savoir-faire (le métier) l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.

Elle repose donc :

- Un questionnement éthique en favorisant la mise en mot de sa pratique professionnelle.
- Un travail d'analyse centré sur des situations d'accompagnement concrètes avec une tentative d'élucidation des contraintes et des enjeux liés à sa posture professionnelle.
- Un respect du cadre institutionnel et des places de chacun en amenant le groupe à être un lieu d'expérience, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide où il est possible entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité.
- Une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail médico-social.
- Une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

L'URIOPSS de Normandie propose également une Analyse Thématique des Pratiques Professionnelles. Dans ce cas, l'accent est mis sur une porte d'entrée thématique privilégiant davantage d'apports théoriques ainsi qu'une dynamique interactive valorisant les échanges et débats réflexifs / Les thèmes sont coconstruits avec les équipes lors de la première séance et validés par la direction.

Les formateurs consultants de l'URIOPSS de Normandie sont diplômés, référencés dans les métiers du médico-social. Toutes et tous possèdent des solides références dans le cadre des analyses des pratiques professionnelles.

Nous restons à la disposition des équipes de direction, pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs en présence de l'URIOPSS de Normandie se mettront en contact avec vous pour co-construire le projet.

LA DEMARCHE QUALITE AU SEIN DES ESSMS, EVALUER EN EQUIPE LA QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Inspirée de l'actualité sur les enjeux de l'évaluation unique, la méthode de l'usager traceur est une méthode d'amélioration de la qualité de son accompagnement et de son suivi.

Cette démarche consiste à analyser de manière rétrospective, en équipe, le parcours de l'usager en comparant les pratiques réelles à des pratiques de référence puis de mettre en œuvre des actions d'amélioration. Le parcours s'entend de l'amont de l'admission de la préadmission à l'aval jusqu'à la sortie potentielle de l'établissement.

Cette action est proposée dans le secteur médico-social avec les adaptations qui s'imposent. Elle apparaît particulièrement intéressante au regard d du développement des parcours des usagers. Elle permet de réunir les professionnels autour de cette analyse, favorise les échanges et la communication entre les acteurs.

Cette démarche se veut constructive, bienveillante et positive

Objectifs

- Disposer d'un outil d'analyse de la qualité et de l'accompagnement du suivi
- Echanger sur les pratiques
- Mieux travailler en équipe
- Mieux prendre en compte les besoins et la valorisation des expressions de la personne accompagnée

POURQUOI S'ENGAGER DANS UN ACCOMPAGNEMENT QVT ?

Aujourd'hui plus que jamais, les entreprises qui souhaitent préserver la motivation et l'engagement de leurs collaborateurs doivent s'engager dans une démarche en faveur de la QVT (qualité de vie au travail).

Être acteur de la QVT, c'est agir sur les leviers d'un engagement durable vers la RSE (responsabilité sociale des entreprises) ; cela revient à s'intéresser au sens donné au travail, à l'accompagnement des transformations inhérentes à la crise que nous traversons, à la qualité du management et des politiques RH. Construire une démarche QVT permet une amélioration de la marque employeur (attraction et fidélisation des talents).

La QVT est et sera ces prochains mois un vecteur de performance de l'organisation.

Objectifs

- Avoir un cadre sur le déroulé de la formation et les objectifs poursuivis
- Identifier ses propres représentations sur la QVT et confronter son regard à celui des autres participants
- Être capable de définir ce qu'est la QVT et le contexte historique dans lequel s'inscrit le concept
- Avoir connaissance de la législation en vigueur et des obligations de l'employeur

QUEL CONSEIL DE VIE SOCIALE AUJOURD'HUI ?

Dans un décret en date du 25 avril 2022, le ministère de la Santé et des Solidarités modifie le fonctionnement du conseil de la vie sociale au sein des établissements médico-sociaux. Le texte de loi élargit sa composition et instaure l'obligation d'élaborer un règlement intérieur.

Pour rappel, le CVS est une instance qui vise à associer les usagers à l'organisation des établissements sociaux et médico-sociaux dans lesquels ils sont accueillis. Ses membres se réunissent dans le but d'émettre des avis et de faire des propositions sur toute question en lien avec le fonctionnement de l'établissement ou du service. Sa création est obligatoire dès lors que l'établissement ou le service assure un hébergement, un accueil de jour continu, ou une activité d'aide par le travail.

Cette formation a pour objectif d'accompagner les équipes dans leurs réflexions, d'en comprendre les enjeux et de remobiliser les acteurs autour du Conseil de Vie Sociale (CVS).

Les thématiques de la bientraitance, de l'éthique, de la valorisation de l'expression de la personne sont souvent au cœur des réflexions politiques des structures. Les enjeux sont à différents niveaux, la valorisation des missions accomplies, une meilleure connaissance des personnes accueillies et accompagnées, un positionnement sur la place de la famille dans l'institution… et permettre aux publics accueillis de pouvoir avoir une vraie place au sein de l'institution, de pouvoir être force de proposition.

Objectifs

- Maîtriser les composantes de la communication
- Mettre des mots sur l'actualité « oser dire, Re-comprendre, Ré-entendre la place de chacun, le ressenti de chacun des membres du Conseil de Vie Sociale «
- Améliorer l'efficacité de son conseil de vie sociale
- Partager et collectiviser les valeurs personnelles et collectives pour penser un nouveau « vivre ensemble »

TOUTES NOS FORMATIONS SONT MODULABLES EN ACTIONS DE CONSEILS ET D'ACCOMPAGNEMENTS

NOTRE OFFRE DE FORMATIONS

Présentiel
Distanciel
Blended learning (Séquences de formation modulables en présentiel et en distanciel)

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

PGA1	Perfectionner la gouvernance associative d'une association d'action sociale et médico-sociale de l'E.S.S.	
PGA1N	Valoriser et évaluer l'utilité et l'innovation sociales de votre association, des établissements et services – Mesurer l'impact social des projets	
PGA2N	Actualiser son projet associatif et sa stratégie et perfectionner la gouvernance de son association	
PGA3N	Fondamentaux de la protection de l'enfance : histoire, fonctionnement, évolution & enjeux	

DROIT SOCIAL

DS1	Initiation au droit du travail - De l'embauche à la rupture – connaître les règles de base	
DS2	Maîtriser les règles du Contrat à Durée Déterminée	
DS3	Le travail à temps partiel	
DS4	Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	
DS5	Les représentants du personnel - Le CSE : nouvelles attributions (*organismes de - de 50 salariés*)	
DS6	Les représentants du personnel - Le CSE : nouvelles attributions (*organismes d'au moins 50 salariés*)	
DS7	Gestion et aménagement du temps de travail	
DS1N	Rédiger le contrat de travail en toute légalité	
DS2N	Règles de négociation des accords d'entreprise	

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

RH1	Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	
RH2	Entretiens annuels, entretiens professionnels	
RH1N	Le management de proximité - Être à côté de ses équipes	
RH2N	Le management situationnel	
RH3N	Initier une démarche GPEC au sein de sa structure	
RH4N	Prévenir les tensions et les conflits dans son équipe	

GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION

GCT1N	Elaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses)	
GCT2N	Réaliser son EPRD (secteur social et médico-social)	
GCT3N	La démarche CPOM	
GCT4N	Le plan pluriannuel d'investissement.	

NOUVEAU *Des nouveaux formateurs nous rejoignent et une dynamique Inter Réseau se met en place pour répondre au plus près de vos attentes et besoins.*

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PP1N	Assurer et réussir un accueil physique et téléphonique de qualité	
PP2N	Quels outils pour valoriser la bientraitance dans votre établissement ?	
PP3N	La bientraitance : mise en œuvre de la démarche qualité	
PP4N	Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap	
PP5N	Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique	
PP6N	Troubles psychiatriques des personnes âgées, vers une meilleure prise en charge	
PP7N	Handicap et vieillissement	
PP8N	Comprendre pour mieux accompagner les personnes accueillies et accompagnées en fin de vie	
PP9N	La référence éducative	
PP10N	L'entretien éducatif	
PP11N	Enjeux et sécurisation des écrits professionnels	
PP12N	Développer le travail collaboratif et la cohésion d'équipe	
PP13N	Prévenir et maîtriser la violence et l'agressivité des usagers	
PP14N	Organiser les visites à domicile	
PP15N	Animation d'un groupe de parole	
PP16N	Formation tuteur	
PP17N	Prévention et gestion du stress - Mieux gérer ses émotions et comprendre celles des autres	
PP18N	Prévention et gestion de la fatigue physique et psychique dans le travail de relation et d'accompagnement des personnes accueillies	
PP19N	Le secret professionnel	
PP20N	Vie affective, intime, sexuelle et soutien à la parentalité	
PP21N	L'Equilibre et le plaisir alimentaire de la PA/PH – recettes et astuces !	
PP22N	Les normes HACCP - Hygiène et sécurité alimentaires	
PP23N	Techniques de bio nettoyage en structure d'hébergement	
PP24N	Hygiène du linge	
PP25N	Hygiène des locaux	

LE NUMERIQUE ET LE TRAVAIL SOCIAL

A1N	Comprendre et démarrer une démarche de protection de données personnelles dans son association – RGPD	
A2N	Innovation numérique dans le travail social	
A3N	Prévention et ressources dans les usages des réseaux sociaux	

Perfectionner la gouvernance d'une association d'action sociale et médico-sociale de l'ESS

Contexte et objectifs

La question de la gouvernance, et en particulier le partage du pouvoir au sein des associations du secteur de l'action sociale et médico-sociale fait partie des priorités à traiter si elles veulent s'inscrire pleinement dans le contexte actuel de régulation des politiques publiques. Il en va de leur avenir. Si le monde associatif veut être fort, efficace, reconnu, il lui faut ses propres outils de gouvernance et donc par extension de management. Dans le contexte actuel et dans le cadre du développement de l'ESS, Il est devenu indispensable d'adapter de nouvelles formes d'organisation et d'action collective, mobilisant la pluralité des apports des différentes parties prenantes. La gouvernance est une manière d'accompagner des évolutions et des adaptations dans des contextes de plus en plus mouvants : les approches participatives permettent de qualifier et d'optimiser des positionnements stratégiques en favorisant une diversité d'interactions. Tout comme il n'existe pas une gouvernance mais des gouvernances, il n'y a pas une méthodologie uniforme d'une « bonne » gouvernance car chaque association connait une multitude de facteurs : culture des acteurs, nature des enjeux, ancienneté et taille des organisations, typologie des parties prenantes, etc. La formation propose d'explorer les différentes formes de gouvernance, les points de vigilance et les pratiques inspirantes. Quelle organisation des pouvoirs et de la stratégie : processus décisionnels, renouvellement des administrateurs (leurs compétences), évolution de la place des salariés, des bénéficiaires, leur participation dans le projet, partage de stratégie, communication interne et externe…

Personnes concernées / Prérequis

Dirigeants bénévoles et salariés, responsables de projet. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les éléments du contexte actuel qui amènent les associations à repenser leur gouvernance
- Repérer les conditions à réunir pour mettre en œuvre une gouvernance alliant aspirations des parties prenantes, respect des objectifs du projet associatif et ceux de gestion
- Travailler collectivement sur des méthodes d'amélioration, dresser les principaux constats de sa propre gouvernance et trouver les pistes d'amélioration pour repenser la gouvernance de son association.

Déroulement pédagogique

Le contexte, les enjeux du secteur social et médico-social et des éléments de définition de la gouvernance

Les parties prenantes de la gouvernance

Typologies des gouvernances

Atelier pratique : Bilan de sa propre gouvernance

- Une démarche volontaire et une orientation stratégique du projet associatif
- Les outils de la gouvernance de l'ESS

Atelier pratique : Solutions pour améliorer votre gouvernance

- Les conditions à réunir pour une bonne gouvernance, les points de vigilance
- Des pistes d'action à explorer et des pratiques de gouvernance du secteur inspirantes

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs et d'ateliers pratiques en sous-groupe et en individuel

Au préalable : un questionnaire d'analyse des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A distance : les supports d'ateliers pratiques sont adressés aux participants avant la formation et constitueront la base de temps d'échanges

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenante (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Véronique DOR-PESSEL, sociologue du Travail, formatrice en organisations sociales et médico-sociales de l'ESS

Valoriser et évaluer l'utilité et l'innovation sociales de votre association, des établissements et services. Mesurer l'impact social des projets

Contexte

Premiers employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, de par le nombre d'emplois et de structures, les associations d'action sociale et médico-sociale poursuivent des missions d'intérêt général et leur légitimité se fonde sur leur utilité sociale. Depuis la loi relative à l'ESS de 2014, l'ouverture des activités du secteur à d'autres acteurs est devenue une réalité. Au niveau européen et au niveau national, valoriser l'utilité sociale ou l'impact social des activités fait partie des défis majeurs que les structures du secteur ont désormais à relever.

De plus, le recours croissant à l'innovation sociale pour répondre aux besoins collectifs est une réalité, notamment dans les appels à projet. Cet enjeu essentiel demande de développer une stratégie d'anticipation et de valorisation de ce que les acteurs associatifs font parfois déjà dans les territoires mais qui est insuffisamment reconnu. L'innovation est à appréhender de façon large : technologique, organisationnelle mais aussi sociale et citoyenne. A travers cette démarche, il s'agit de s'affirmer comme actrices de l'innovation dans un paysage complexe du fait de la multiplicité des acteurs.

L'utilité et l'innovation sociales des activités et interventions sont des éléments essentiels à mettre en avant aujourd'hui. De plus, les appels à projet du secteur demandent une maîtrise de la mesure de l'impact social des projets. La démarche globale mérite que l'on s'y intéresse tant elle contribue au développement et relève d'une stratégie d'avenir : en complémentarité des politiques publiques, il s'agit d'ajuster en continu les pratiques et améliorer en profondeur la qualité de vie pour et avec les personnes accueillies et accompagnée.

Personnes concernées / Prérequis

Binômes Président-Directeur, Administrateurs, Directeurs, Responsables projet. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- S'approprier les éléments du contexte actuel dans lequel évolue les associations (Europe, décentralisation, appels à projet, Economie Sociale et Solidaire…)
- Faire le point sur la conduite des projets et intégrer la notion d'utilité sociale pour leur actualisation
- Disposer d'une méthodologie et des outils pour l'actualisation des projets d'établissement et de service, dont la légitimité repose en grande partie sur leur utilité sociale
- Elaborer des critères de mesure de l'impact social des projets (sur la base d'exemples d'appel à projet)
- Identifier dans les projets ce qui relève de l'innovation sociale, 1 des marqueurs de l'utilité sociale et construire et évaluer des projets dans ce sens
- Connaître les sources de financements dédiés à l'innovation sociale

Déroulement pédagogique

1. Les enjeux de la démarche démontrant l'utilité sociale

- Enjeux européens, nationaux et locaux
- Une reconnaissance des interventions spécifiques du secteur

2. L'utilité sociale des projets des associations sanitaires et sociales

- S'approprier la notion d'utilité sociale
- Se servir de l'utilité sociale pour enrichir et faire évoluer les projets associatifs, d'établissement et service
- Comment et pourquoi mettre en avant son utilité sociale auprès de ses partenaires

3. Les outils méthodologiques de valorisation de l'utilité sociale

- Disposer d'indicateurs pour l'évaluation de l'utilité sociale

4. **L'impact social des projets**

- Définir des indicateurs pertinents de mesure des impacts sociaux et économiques

5. **L'innovation sociale pour répondre aux enjeux du secteur**

- Savoir la caractériser dans ses différentes dimensions : le fonctionnement associatif, les projets existants ou à développer, les pratiques professionnelles, les nouvelles approches de la personne, les nouveaux modes d'accompagnement.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- En présentiel ou en visio : Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs et d'exercices pratiques en sous-groupe et en individuel
- La formation s'appuie sur les projets dont les participants voudront bien se munir.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Véronique DOR-PESSEL, sociologue du Travail, formatrice en organisations sociales et médico-sociales de l'ESS

Actualiser son projet associatif et sa stratégie et perfectionner la gouvernance de son association

Contexte

L'association est plus que jamais en nécessité de s'adapter !

Le contexte socio-économique évolue rapidement : les besoins de la population, les attentes des personnes, les modalités d'accompagnement, les politiques publiques sociales et médico-sociales, l'organisation des territoires, la faisabilité des projets… autant d'enjeux majeurs que l'association de solidarité doit appréhender pour mieux valoriser son utilité sociale dans son projet associatif et pour identifier les grands axes stratégiques de développement.

De même, si l'association veut s'inscrire pleinement dans le contexte actuel et au regard des enjeux, Il est devenu indispensable de questionner sa gouvernance et son organisation générale. La démarche globale d'amélioration continue des pratiques bénévoles et professionnelles mérite qu'on s'y intéresse.

La formation propose une approche partagée des enjeux de l'actualité médico-sociale mais aussi de la vie associative. Des apports méthodologiques permettront d'actualiser le projet associatif qui exprime l'identité de l'association mais aussi son ambition, projet qui prend tout son sens s'il est travaillé avec une vision stratégique.

La journée est ponctuée de temps pratiques basés sur les projets associatifs et l'organisation interne des associations participantes.

A la demande, cette journée de formation peut être suivie d'un accompagnement en intra à la formalisation du projet associatif stratégique.

Personnes concernées / Prérequis

Dirigeants bénévoles et salariés, responsables de projet. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Permettre aux dirigeants de maitriser les enjeux des associations du secteur social et médico-social qui amènent les associations à actualiser leur projet associatif, à adapter leur stratégie et à repenser leur gouvernance
- Repérer les conditions à réunir pour mettre en œuvre un projet associatif et une gouvernance alliant aspirations des parties prenantes, respect des objectifs du projet associatif et ceux de gestion
- S'approprier des outils méthodologiques pour élaborer et actualiser son projet associatif et sa stratégie
- Travailler collectivement sur des méthodes d'amélioration, dresser les principaux constats de sa propre gouvernance et trouver les pistes d'amélioration de la gouvernance de son association

Déroulement pédagogique

Le projet associatif

- Les enjeux des projets associatifs et stratégiques pour les associations de solidarité
- Les fonctions majeures du projet associatif

Atelier pratique : Quelle appropriation du projet associatif

- La dimension stratégique du projet associatif
- La méthodologie d'actualisation et de façons de faire vivre le projet associatif

La gouvernance

- Enjeux liés à la gouvernance et à la vie de l'association de solidarité
- Le rôle, les missions des administrateurs, renouvellement d'administrateurs
- Typologies des gouvernances

Atelier pratique : Bilan de la gouvernance

- Les outils de la gouvernance de l'ESS
- Les conditions à réunir pour une bonne gouvernance, les points de vigilance
- Des pistes d'action à explorer et des pratiques de gouvernance du secteur inspirantes

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- En présentiel ou en visio : Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs et d'exercices pratiques en sous-groupe et en individuel
- La formation s'appuie sur les projets dont les participants voudront bien se munir.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Véronique DOR-PESSEL, sociologue du Travail, formatrice en organisations sociales et médico-sociales de l'ESS

Fondamentaux de la protection de l'enfance : histoire, fonctionnement, évolution & enjeux

Contexte et objectifs

La Protection de l'Enfance a pour objectif premier la protection des droits fondamentaux de l'enfance en danger. Ce secteur complexe et riche, œuvrant dans le champ du social, comprend des dimensions plurielles à la fois historique, législative, réglementaire, éducative, psychologique, partenariale,...

Pour bien comprendre son fonctionnement, ses évolutions et enjeux actuels, dont la dernière loi relative à la protection des enfants, en date du 7 février 2022, cette formation permet aux participants de :

- Actualiser les connaissances des professionnels gravitant autour des enfants pris en charge en protection de l'enfance ;
- S'approprier le cadre législatif et règlementaire de la protection de l'enfance ;
- Comprendre le fonctionnement des institutions, des procédures et de la diversité des dispositifs d'accompagnements de la protection de l'enfance
- Identifier les enjeux et évolutions actuelles de la protection de l'enfance.

Personnes concernées / Prérequis

Formation à destination des salariés d'associations de la protection de l'enfance, de l'aide à domicile, du handicap et de l'insertion des jeunes. Pas de prérequis pour cette formation.

Déroulement pédagogique

Définir la protection de l'enfance
Connaitre et affiner les connaissances du dispositif légal et réglementaire de la protection de l'enfance

- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- La loi du 5 mars 2007
- La loi du 14 mars 2016
- La loi du 7 février 2022

Repérer et accompagner jusqu'à la sortie de la protection de l'enfance

- Le repérage des situations de danger ou en risque de l'être
- Les différentes formes d'accompagnement

Identifier les enjeux du secteur de la protection de l'enfance

- La société inclusive au cœur de la protection de l'enfance
- La refonte de la gouvernance et du pilotage
- La CPOMisation du secteur

Du fait de la dimension partenariale de cette formation, nous invitons tous les professionnels, peu importe leur secteur (handicap, insertion, santé, …), gravitant autour de l'enfant en danger à venir croiser les regards et permettre une harmonisation et une mise en perspective des pratiques institutionnelles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs

Au préalable : un questionnaire d'analyse des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A distance : les supports d'ateliers pratiques sont adressés aux participants avant la formation et constitueront la base de temps d'échanges

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes des intervenants (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenants

Sophie BUFFARD, Conseillère technique Enfance Famille Jeunesse à l'URIOPSS Pays de Loire

Simon MAGNIER, Coordinateur Réseau à l'URIOPSS de Normandie

Initiation en droit du travail

Connaître les règles de base du code du travail et de la CCNT en vigueur dans votre structure (CC 51, CC 66, CHRS, BAD) et de vos accords d'entreprise

Contexte et objectifs

La gestion d'un service nécessite de connaitre les bases du droit du travail. Cette formation permet d'avoir une vision générale sur les fondamentaux en droit du travail, de connaitre les points clés de la réglementation, qu'elle soit issue du code du travail et/ou de la convention collective. Cette formation tiendra spécifiquement compte des textes conventionnels appliqués dans la structure, de la convention collective et des accords d'entreprise.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser la base de la réglementation en droit social et savoir où trouver les règles applicables
- Avoir des points d'alerte sur les situations sensibles pour anticiper les difficultés

Contenu

Présentation générale du droit du travail

- Qu'est-ce que le droit du travail et où trouver les règles de droit du travail ?
- Comment s'articulent ces règles entre elles ? (code du travail – CCNT – accords de branche - éventuel accord d'entreprise…)

L'embauche

- Quel contrat de travail conclure : CDI ou CDD ?
- La période d'essai : ce que dit la loi et les déclinaisons faites par la CCNT
- Les particularités liées au contrat de travail à durée déterminée

La durée du travail

- La notion de travail effectif
- Les durées maximales de travail/les repos de la branche et de la CCNT
- Les heures supplémentaires : décompte, rémunération et comment aménager le temps de travail pour éviter de les payer
- Les particularités du travail à temps partiel/les heures complémentaires
- Les particularités liées au travail de nuit dans la branche
- Les aménagements éventuellement en vigueur dans l'association par accord d'entreprise

Les congés du salarié selon la CCNT

- Les congés payés
- Les jours fériés
- Les congés liés à la vie familiale du salarié
- Les congés liés à l'état de santé du salarié

Les principales instances de représentation du personnel : mise en place, rôle et fonctionnement

Les obligations de l'employeur en matière de formation, conditions de travail, droit disciplinaire

Les différentes formes de rupture du contrat de travail

- La démission, la prise d'acte de rupture du contrat de travail
- Le licenciement, les particularités de la CCNT
- La rupture conventionnelle du contrat de travail, la rupture collective du contrat de travail
- La rupture du contrat de travail liée au départ à la retraite, les particularités de la CCNT

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail

Maîtriser les règles du Contrat à Durée Déterminée

Contexte

Le contrat de travail à durée déterminée est un contrat d'exception qui doit être utilisé selon des règles strictes. A défaut, l'association prend le risque d'une requalification en CDI et d'importantes sanctions financières. Il est donc important de bien maîtriser la réglementation relative à ce type de contrats.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Bien connaître la réglementation des contrats de travail à durée déterminée pour les utiliser au mieux et en toute légalité, en fonction des besoins de l'association.

Contenu

La réglementation du Contrat à Durée Déterminée

Les cas de recours aux contrats à durée déterminée : des cas strictement limités par la loi

Quid du CDD multi remplacements ?

Le régime juridique des contrats à durée déterminée

- La forme du contrat et les clauses obligatoires,
- Le calcul de la période d'essai,
- Définir le terme du contrat,
- Peut-on faire des avenants au CDD ?

La fin du contrat à durée déterminée

- Que se passe-t-il au terme du CDD ?
- Dans quels cas peut-on rompre de façon anticipée un CDD ?

La succession de contrats à durée déterminée

- Distinguer renouvellement et succession de contrats
- Dans quels cas faut-il respecter un délai de carence ?

Le statut du salarié en contrat à durée déterminée

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail

Le travail à temps partiel

Contexte

Le travail à temps partiel est très développé dans notre secteur d'activité. Le salarié à temps partiel n'entre toutefois pas nécessairement dans l'horaire collectif applicable aux salariés de l'association, il a un horaire individuel qui relève d'une règlementation bien précise et très stricte.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître l'ensemble des règles relatives aux contrats de travail à temps partiel : la règlementation figurant dans le Code du travail, l'interprétation qu'en fait la jurisprudence, les règles spécifiques au secteur émanant des conventions collectives et accords de branche

Contenu

Définition et mise en place du travail à temps partiel dans l'association.

La rédaction du contrat de travail à temps partiel : des mentions obligatoires

Les heures complémentaires : comment les calculer, comment les gérer.

Peut-on augmenter la durée de travail d'un salarié à temps partiel : définitivement ? temporairement ?

Le temps partiel modulé et les autres formes possibles d'aménagement du temps de travail pour les temps partiels.

Le statut du salarié à temps partiel.

Le temps partiel et la Sécurité Sociale

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail

Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés

Contexte

Les dispositions relatives aux congés payés sont des dispositions d'ordre public, que les employeurs doivent impérativement respecter mais dont la mise en œuvre peut faire l'objet d'aménagement.

Quant aux jours fériés et à la journée de solidarité, en dehors du 1er mai, leur règlementation relève essentiellement de dispositions négociées.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Bien connaître la réglementation sur les congés payés et les jours fériés, pour gérer efficacement le départ des salariés et savoir ce qu'il est possible de négocier en interne.
- Connaître les dispositions actuelles relatives à la journée de solidarité

Contenu

Congés payés

- Les droits et obligations des parties (obligation d'accorder et de prendre un congé annuel)
- La durée des congés payés
- La prise des congés (comment fixer les dates de départ, gérer la fermeture de l'association)
- Les évènements pouvant avoir de l'incidence sur la durée des congés payés (maladie, jours fériés, préavis)
- L'indemnisation des congés payés (la règle du maintien de salaire, la règle du 10ème)

Jours fériés

- Définition du jour férié
- Incidence sur le déroulement du contrat (en cas de travail ou non du jour férié)
- Particularités des dispositions conventionnelles

Le cas particulier de la journée de solidarité

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail

Les représentants du personnel - Le CSE : nouvelles attributions (*organismes de - de 50 salariés*)

Contexte

Les élus du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés ont des attributions et des moyens spécifiques. Il est important, tant pour l'employeur que pour les élus de bien définir le cadre de leur mission.

Personnes concernées / Prérequis

Directeur, Chefs de Service et toute personne concernée. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir les connaissances de base de la législation sur le CSE
- Respecter les procédures d'information et de consultation du CSE
- Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail
- Favoriser le dialogue social

Contenu

Les attributions et les pouvoirs du CSE.

- Les attributions du CSE (Réclamations individuelles et collectives)
- Les nouveaux domaines de consultation du CSE
- Les obligations des membres du CSE : Le secret professionnel et l'obligation de discrétion

Informer et consulter le CSE dans le respect des obligations de l'employeur

- L'articulation information / consultation / négociation,
- Maitriser les étapes et les modalités de consultation du CSE

Les règles de négociation des accords collectifs dans les entreprises de moins 50 salariés

- Conditions de validité de l'accord

Les règles de fonctionnement du CSE

- L'affichage
- Le local du CSE
- La liberté de déplacement

Le crédit d'heures ou heures de délégation / modalités de report et de mutualisation entre titulaires et suppléants / paiement et contrôle

La réunion du CSE

- Les différents types de réunion et leur périodicité
- La préparation et le déroulement des réunions,

La protection des membres du CSE

- Le statut de salarié protégé
- Le délit d'entrave
- Dans quels cas faut-il respecter un délai de carence ?

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant

Maître **Jannick RAOUL**, Avocat – Cabinet adLEGIS

Les représentants du personnel - Le CSE : nouvelles attributions (*organismes d'au moins 50 salariés*)

Contexte

Les élus du CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés ont des attributions et des moyens spécifiques. Il est important, tant pour l'employeur que pour les élus de bien définir le cadre de leur mission.

Personnes concernées / Prérequis

Directeur, Chefs de Service et toute personne concernée. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir les connaissances de base de la législation sur le CSE
- Respecter les procédures d'information et de consultation du CSE
- Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail
- Favoriser le dialogue social

Contenu

Propos introductifs

Le statut des membres du CSE

- Durée des mandats
- Crédit d'heures
- Liberté de déplacement
  - ✓ Dans l'entreprise
  - ✓ Hors de l'entreprise
- Formation des membres du CSE
  - ✓ Formation économique
  - ✓ Formation santé et sécurité
- Les obligations de secret professionnel et de discrétion
- La protection des membres du CSE
  - ✓ Bénéficiaires
  - ✓ Modes de rupture du contrat de travail
  - ✓ Procédure

Fonctionnement du CSE

- Composition
  - ✓ L'employeur
  - ✓ Délégation du personnel
  - ✓ Représentant syndical
- Organisation interne
  - ✓ Secrétaire et trésorier
  - ✓ Règlement intérieur
  - ✓ Capacité civile et responsabilité du CSE
- Les commissions du CSE
  - ✓ La commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) Les autres commissions
- Les moyens
  - ✓ Affichage Local
- Les réunions
  - ✓ Périodicité
  - ✓ Réunions santé et sécurité
  - ✓ Ordre du jour

  - ✓ Déroulement des séances
  - ✓ Votes et délibérations
  - ✓ Procès-verbal
- Le recours à des experts
  - ✓ Cas dans lesquels le CSE peut recourir à des experts
  - ✓ Financement de l'expertise
- Les budgets
  - ✓ Subvention de fonctionnement
  - ✓ Contribution aux activités sociales et culturelles
  - ✓ Assiette
- Les comptes
  - ✓ Seuils déterminant l'étendue des obligations comptables des CSE
  - ✓ Tenue des comptes
  - ✓ Rapports et comptes-rendus
  - ✓ Arrêté et approbation des comptes

Les attributions du CSE

- Présentation des réclamations
  - ✓ Attributions générales
  - ✓ Expression collective des salariés
  - ✓ Organisation, gestion et marche générale de l'entreprise
  - ✓ Santé, sécurité et conditions de travail
  - ✓ Inspection du travail
- Consultations et informations récurrentes
- Consultations et informations ponctuelles
- Disposition spécifique aux entreprises de plus de 300 salariés
  - ✓ Informations trimestrielles
  - ✓ Bilan social
- Les modalités d'information et de consultation du CSE
  - ✓ Modalités de la consultation Délais d'examen
- Activités sociales et culturelles
  - ✓ Caractéristiques Régime social
- Négociation d'accords collectifs en l'absence de DS
  - ✓ Les droits d'alerte
  - ✓ Alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes
  - ✓ Alerte en cas de danger grave et imminent ainsi qu'en matière de santé publique et d'environnement
  - ✓ Droit d'alerte économique Droit d'alerte sociale
- La BDESE

Le CSE dans les entreprises à établissements distincts

- Mise en place
- CSE d'établissement
- CSE central
- Attributions

Délit d'entrave

Les représentants de proximité

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant

Maître **Jannick RAOUL**, Avocat – Cabinet adLEGIS

Gestion et aménagement du temps de travail

Contexte

Le temps de travail fait partie des domaines pouvant être adaptés au plus près des besoins de l'entreprise dans le cadre d'un accord d'entreprise. Les accords aménageant la durée du travail remontent bien souvent à une vingtaine d'années, or les pratiques ont évolué pour s'adapter aux plus près des besoins des personnes prises en charge, s'éloignant ainsi des dispositions signées dans les accords d'aménagement du temps de travail. L'association se trouve ainsi en porte à faux par rapport à la réglementation. Il est toutefois souvent possible de légaliser les pratiques en les encadrant dans un accord collectif.

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs, gestionnaires, responsables Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître les dernières évolutions légales et jurisprudentielles.
- Adapter les règles aux particularités de l'activité de la structure.
- Comparer les obligations de la loi et celle des accords.
- Articuler décompte du temps de travail et gestion des absences.
- Gérer les entrées et sorties en cours d'année.
- Prévenir les contentieux en matière d'accident du travail ou de rappel des salaires

Contenu

Définition du temps de travail

- Que faut-il décompter dans le temps de travail effectif ?
- Quid des temps particuliers : pauses, astreintes, trajets ?
- Quelles sont les durées maximales de travail autorisées, peut-on cumuler deux emplois ?
- Le contrôle de la durée du travail : quels outils l'employeur doit-il mettre en place ?

Les heures supplémentaires

- Comment les décompter ?
- Les payer ?
- Peut-on les éviter ?

Les différentes modalités d'aménagement de l'horaire collectif

- Des dispositifs qui continuent dans notre secteur :
  - ✓ Le cycle
  - ✓ La modulation
  - ✓ Les jours de réduction du temps de travail
- Une nouvelle place donnée à la négociation d'entreprise par la loi du 20 Août 2008

Le cas particulier des cadres : sont-ils soumis à la durée du temps de travail ?

Le travail de nuit

- Quelle réglementation dans notre secteur ?
- Les durées maximales de travail autorisées
- La protection particulière des salariés de nuit : dans la branche sanitaire et sociale et dans la branche de l'aide à domicile

Les surveillances en chambre de veille

- Une réglementation spécifique basée sur un régime d'équivalence. Qu'en est-il du décompte du temps de travail et du régime des indemnisations dans les différentes branches de notre secteur ?

La particularité des salariés à temps partiels

- La rédaction du contrat de travail à temps partiel
- Les heures complémentaires
- Le temps partiel modulé et les autres formes possibles d'aménagement du temps de travail pour les temps partiels depuis la loi du 20 Août 2008
- Le statut du salarié à temps partiel.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail

Rédiger le contrat de travail en toute légalité

Contexte

La relation de travail se caractérise par la rédaction d'un contrat de travail qui engage l'employeur et le salarié. Il convient d'être vigilant sur les clauses à y inscrire, lesquelles sont prévues par des directives européennes, pour certains contrats par la loi, et surtout par des conventions collectives propres à chaque branche d'activité.

Personnes concernées / Prérequis

Directeur, DRH/RHH, Chef de service, Assistant RH, Comptable ou Secrétaire. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- S'approprier les points clés et acquérir les fondamentaux en matière de rédaction du contrat de travail
- Vérifier la conformité des contrats de travail actuellement pratiqués

Contenu

Les principales sources du droit du travail et la hiérarchie des normes

Qu'est-ce qu'un contrat de travail ?

- Définition et caractéristiques du contrat de travail
- A quoi s'engagent employeur et salarié ?
- Quel contrat de travail conclure ?
- Comment fixer la rémunération ?

La rédaction du CDI

- Les clauses obligatoires
- Les clauses spécifiques

La rédaction du contrat de travail à temps partiel

- Les clauses obligatoires
- Le cas particulier du temps partiel modulé

La rédaction du CDD

- Dans quel cas peut-on conclure un CDD ?
- Quelles sont les formalités à respecter ?
- Les clauses obligatoires
- La période d'essai
- Quelle est la durée maximale autorisée pour un CDD ?
- Peut-on conclure des contrats successifs ?
- Peut-on rompre de façon anticipée un CDD ?

La modification du contrat de travail

- Le pouvoir de direction de l'employeur dans le changement des conditions de travail
- La modification du contrat de travail
- La situation particulière des salariés protégés

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail

Règles de négociation des accords d'entreprise

Contexte

La loi travail du 8 Août 2016 et les ordonnances Macron ont donné plus de poids à la négociation collective et visent à favoriser une culture du dialogue et de la négociation dans les entreprises. Les thèmes de négociation sont devenus très larges. La loi peut désormais être adaptée au plus près de chaque entreprise, via la négociation collective.

La loi de 2015 avait préparé le terrain pour les structures n'ayant pas de délégués syndicaux. Les ordonnances Macron sont allées plus loin en facilitant largement la négociation des accords dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux. Ainsi, toutes les structures y compris les plus petites peuvent désormais signer un accord d'entreprise.

Depuis le 1er janvier 2016, les thèmes de la négociation annuelle obligatoire (NAO) sont regroupés autour de 3 blocs : désormais, la NAO peut être adaptée par accord d'entreprise.

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne assumant des responsabilités hiérarchiques et chargée de mettre en œuvre, dans l'association, les règles du code du travail et des conventions collectives du secteur sanitaire, social et médico-social. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- L'objectif de cette formation est de présenter l'ensemble des règles relatives à la négociation d'entreprise de façon à pouvoir engager, dans les meilleures conditions possibles, des négociations pour adapter la règlementation aux réalités de la vie de l'entreprise ou répondre aux obligations liées à la NAO

Contenu

Qu'est-ce que la négociation ?

- La négociation : une obligation et une opportunité.

Quels sont les thèmes ouverts à la négociation d'entreprise ? Tous les sujets peuvent être abordés en dehors de 17 thèmes précis

Quelles sont les parties à la négociation ?

- Du côté employeur : la notion d'employeur dans une association.
- Du côté salarial :
  - ✓ La priorité syndicale en présence d'un délégué syndical avec une notion d'accord majoritaire. L'association non dotée d'un délégué syndical peut toutefois négocier un accord avec ses salariés ou des élus

Le cadre géographique de la négociation

- Entreprise, établissement, groupe

L'articulation des textes entre eux

- Les accords par rapport à la loi
- Les accords entre eux : articulation entre accord interprofessionnel, accord de branche, accord d'entreprise, accord d'établissement

La NAO remaniée depuis le 1er janvier 2018

- La négociation annuelle obligatoire (NAO), remaniée et recentrée autour de 3 grands thèmes depuis le 1er janvier 2016. Une négociation pouvant être adaptée par accord d'entreprise

Modalités de conclusion d'un accord d'entreprise

- Le déroulement de la négociation : réunion préparatoire, loyauté de négociation, crédit d'heures, indemnisation des participants
- Conclusion de l'accord : conditions de validité, publicité, entrée en vigueur de l'accord

L'agrément de l'accord collectif remanié depuis le 1er janvier 2018

L'exécution de l'accord.

- Le champ d'application de l'accord
- Le suivi de l'accord

La durée de l'accord : un principe inversé depuis le 10/08/2016

- La durée d'application de l'accord : à durée déterminée ou à durée indéterminée
- Dénonciation / révision de l'accord
- Mise en cause de l'accord par la restructuration de l'association

Focus rapide sur certaines négociations spécifiques

- Les salaires
- La pénibilité
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- La suppression de la négociation sur le contrat de génération.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail – URIOPSS de Normandie

Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié

Contexte

Le recrutement est avant tout le préalable à une relation contractuelle entre un employeur et un salarié. Faire un choix, seul ou à plusieurs, se faire aider ou confier à un cabinet extérieur, entrer dans un processus de recrutement nécessite de définir une méthode de travail, des outils adaptés et un processus partagé. L'enjeu est de sécuriser l'avenir, de choisir le bon candidat !

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs, chefs de service, responsables des ressources humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser le processus de recrutement
- Maîtriser le nouveau cadre juridique relatif à la non-discrimination dans le recrutement
- Maîtriser la définition des besoins
- Structurer et conduire l'entretien de recrutement
- Savoir donner suite ; ne pas oublier d'archiver

Déroulement pédagogique

Le processus de recrutement

- Les aspects législatifs et règlementaires du recrutement
- Comment intégrer les obligations et les critères en matière de non-discrimination et se prémunir des risques contentieux
- La définition des rôles dans le processus de recrutement
- La définition des besoins en recrutement (établir des critères objectifs de sélection à adopter antérieurement au recrutement afin de le fiabiliser)
- Le lancement du processus de recrutement

Analyse et tri des candidatures

- Définir les critères de tri
- Se doter d'outils adaptés aux besoins
  - ✓ Construire une grille d'entretien
  - ✓ Construire une méthode d'évaluation des candidatures
  - ✓ Etablir des fiches de suivi

Préparer et conduire l'entretien de recrutement

- Repérer les étapes clés de l'entretien
- Le processus du choix du candidat (distinguer différence de traitement et discrimination en pratique et cerner concrètement les différences de traitement admises)
- Les questions à exclure, les questions nécessaires
- La présentation du poste, du contexte et des attentes
- La négociation : salaires, conditions de travail

Définir un processus d'intégration adapté

- L'accueil
- La découverte mutuelle
- L'évaluation de la prise de poste et la période d'essai

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant

Philippe TAILHADES, Formateur, Directeur de l'Institut d'accompagnement à la direction d'entreprise

Entretiens annuels, entretiens professionnels

Contexte

La loi du 5 septembre 2018 a renforcé le cadre des entretiens professionnels. En effet, pour tous les salariés et tous les deux ans un entretien professionnel portant sur l'évolution professionnelle du salarié doit être proposé. Outil de management et de pilotage, l'entretien annuel d'évaluation permet de développer les échanges entre les responsables et leurs collaborateurs pour optimiser leurs compétences dans le cadre de leur mission. Ces deux outils de la GRH sont des leviers du développement de la stratégie associative.

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne en charge de la conduite des entretiens. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître le cadre réglementaire de l'entretien professionnel
- Comprendre les enjeux et les finalités de l'entretien
- S'approprier et optimiser la démarche de conduite de l'entretien
- Adopter la bonne posture afin d'en faire un moment d'échange efficace

Déroulement pédagogique

L'entretien professionnel annuel : enjeux et principaux objectifs

- Rappel du cadre réglementaire
- Faire le lien entre l'entretien et les grands axes de la gestion des ressources humaines et la gestion des compétences
- Rendre le salarié acteur de son évolution professionnelle – le situer dans une démarche de réflexion sur son projet professionnel
- Repérer les compétences, les potentialités et recueillir les aspirations de ses collaborateurs ….
- Faire de cet échange un véritable acte de management et un moment d'échange privilégié entre le responsable de service et son collaborateur
- Le bilan à 6 ans : état des lieux obligatoire visant à s'assurer que des mesures ont été mises en place pour améliorer et développer les compétences des salariés

L'entretien professionnel : une démarche structurée et un comportement adapté

- La préparation : une étape essentielle du processus
  - ✓ Les supports indispensables à une préparation efficace
- Structurer l'entretien autour des étapes clés :
  - ✓ Les thèmes à aborder lors de cet entretien
- S'approprier les principaux dispositifs au service de la formation des salariés : plan de développement des compétences, CPF, VAE, CEP, bilan de compétences….
- Exploiter les résultats et mettre en place une procédure de suivi des entretiens
- Connaître les règles et les bonnes pratiques pour mener l'entretien : créer un climat de confiance, recueillir les attentes, encourager et faciliter l'expression du collaborateur, développer une attitude constructive et adopter une posture d'accompagnement et de conseil
- Les conditions de réussite et les erreurs à éviter

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- La formation prend appui sur les supports utilisés au sein de l'entreprise. Des mises en situation sont proposées aux participants.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant

Philippe TAILHADES, Formateur, Directeur de l'Institut d'accompagnement à la direction d'entreprise

Le management de proximité - Être à côté de ses équipes

Contexte

Aujourd'hui, il est important de savoir ce que l'on fait pour agir sur ce que l'on veut faire. La fonction d'encadrement est à la fois porteuse d'une image reconnue de tous, celle du leader d'équipe. Mais elle est également contrainte de toutes parts dans des exigences de plus en plus croissantes.

Personnes concernées / Prérequis

Cadres intermédiaires. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Partager avec les professionnels la conviction que des pratiques reposant sur des références communes sont plus sécurisantes pour les professionnels et les personnes accueillies
- Associer, par un management adapté, les membres de l'équipe à la création d'une culture commune propre à l'établissement
- Faire de la bonne communication un vecteur de coopération et d'efficacité individuelle et collective.

Contenu

Présentation de la méthode de co-développement, les outils collaboratifs

Présentation des différentes postures professionnelles dans le management

Renforcer son positionnement et sa légitimité de manager transverse

Mettre en place des délégations motivantes

Ethique et médiation

La négociation raisonnée

Outils méthodologiques pour la fonction de manager

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques 60 % et apports pratiques 40%
- Echanges entre les participants
- Présentation d'outils d'observation et d'évaluation de la motivation, la mobilisation des salariés
- La méthode est active et interactive dans une articulation permanente de l'approche théorique à la pratique professionnelle.
- Etude de situation

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Appréhender le management situationnel

Contexte

Qu'est-ce que le management situationnel ? Cela correspond à un style de management basé sur l'adaptation et à la cohérence des actions en fonction de la situation. Chaque collaborateur est différent et répond différemment aux actions de management.
Adapter son management et être à l'écoute des attentes des équipes est l'une des clés pour fédérer et assurer la cohérence des actions.
Cette formation donnera des outils théoriques mais surtout pratiques pour gérer les situations et son équipe de façon efficace et cohérente.

Personnes concernées / Prérequis

Equipes intermédiaires. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Appréhender les outils du management d'équipe de manière à fédérer et faciliter la communication, l'efficacité et la cohérence des actions
- Appréhender les outils annexes de la communication managériale vers l'équipe de manière être plus efficace dans l'accompagnement des équipes autour des activités et mieux cadrer l'évaluation des décisions
- Appréhender les outils de base du mangement situationnel de manière à harmoniser son management à l'autonomie de son collaborateur

Contenu

Volet 1 : Préambule sur le management situationnel

- Panorama des schémas organisationnels et des styles de management
- Définition du management situationnel
- Manager les situations du quotidien avec cohérence
- Description des 4 styles de management en situation (directif, persuasif, participatif, délégatif)
- Mise au point sur l'identité managériale et définition de l'autonomie,
- Les 4 modes de l'autonomie. Comment évoluer et faire évoluer l'autonomie ?
- Diagnostiquer la motivation ; Motiver et rendre cohérente une équipe, le profil de motivation selon HUNT
- La délégation : Pratiquer les 5 étapes de la délégation, mettre en place l'évaluation

Volet 2 : Appréhender le rôle et le statut du management situationnel

- Harmoniser ses décisions, la prise de décision et le collaborateur
- Gérer le style
- La prise de décision, Gérer et affirmer le style choisi
- Connaitre les stades d'évolution du manager leader
- Mise au point sur le faisable, réalisable, atteignable, négociable et incontournable

Volet 3 : Manager une équipe et gérer ses dysfonctionnements

- Définition d'une équipe
- Différents types de maturité dans une équipe
- Animer une équipe
- Analyse des différents acteurs stratégiques et le leadership
- Appréhender les notions de leadership positif et négatif
- Gérer « les individus électrons libres «
- Comprendre la notion de triangle dramatique
- Gérer les relations de management individuel

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports méthodologiques de 80 % et apports des concepts théoriques de 20%
- La démarche est active, interactive dans une articulation permettant l'approche théorique à la pratique professionnelle.
- Utilisation de supports pour faciliter les échanges, ce dernier sera remis à chaque participant.
- Un temps dédié aux questions réponses sera proposé en fin de formation-action

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Initier une démarche GPEC[1] au sein de sa structure

Contexte

Construire une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences prend appui sur les orientations stratégiques des associations. Démarche obligatoire pour les entreprises d'au moins 300 salariés, elle reste une réelle opportunité de pérennisation des activités pour tous les employeurs.

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs, chefs de service, responsables des ressources humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître les enjeux de la GPEC
- Identifier les acteurs et leurs rôles dans une démarche GPEC
- Mobiliser et articuler les différents outils de la GPEC

Déroulement pédagogique

Le cadre légal – quelles obligations ?

Eléments de définition

- La nécessité d'un langage commun
- Rendre accessible à tous, la notion de GPEC

Les enjeux de la GPEC dans le secteur social et médico-social

Construction d'une GPEC au service de sa propre stratégie

La GPEC est un véritable appui dans un environnement complexe et en pleine évolution dont voici les étapes clés :

- Identification des évolutions, prévues ou prévisibles, liées à la structure elle-même (projet associatif, départs en retraite, évolution des besoins des personnes accueillies) ou à son environnement externe (politiques publiques, modifications règlementaires, …)
- Réalisation d'un état des lieux des Ressources Humaines.
- Identification des besoins en Ressources Humaines pour répondre aux évolutions qui risquent d'impacter la structure – Ecarts avec l'état des lieux des Ressources Humaines réalisé.
  - Détection des outils à mobiliser et à articuler afin de réaliser l'état des lieux et afin de réduire les écarts détectés.
- Mise en place d'un plan d'action.
- Identification des personnes clés à intégrer au projet, définition de leur rôle.
- S'assurer de la compréhension et de l'implication de tous.
- Les craintes et les pièges à éviter.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives.
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

[1] Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant

Philippe TAILHADES, Formateur, Directeur de l'Institut d'accompagnement à la direction d'entreprise

Gérer les tensions et conflits au sein d'une équipe de travail

Contexte

Les conflits traversent toute organisation : « là où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie », dit-on. Est-ce à dire, comme on l'entend parfois, que le conflit est positif, voire constituerai une "aubaine" pour innover, se remettre en question et évoluer ? Sans doute, mais seulement lorsqu'il a été dépassé et parce qu'il a été dépassé. Le conflit est essentiellement un dysfonctionnement dans les rapports humains, il est, en soi, destructeur.

Cette formation vise donc à réfléchir à une approche pragmatique et raisonnée des conflits dans les organisations de travail, afin d'abord d'en sortir. Quelles sont les typologies de conflits ? Quelle place ai-je dans ou à l'extérieur du conflit ? Quelles clés ai-je en main, de la place que j'occupe dans l'organisation, pour sortir de la situation conflictuelle ? Quelles sont les stratégies des différents acteurs ? Comment objectiver les différences de point de vue ? Reste ensuite, lorsque j'occupe une fonction hiérarchique, à en prémunir les équipes sur lesquelles j'exerce ma fonction, comme dans mes rapports avec les tiers. Comment, en somme, instaurer une préoccupation constante et partagée de la chasse au conflit ?

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs, chefs de service, responsables des ressources humaine. Prérequis : Occuper une fonction hiérarchique

Objectifs opérationnels

- Comprendre que les conflits ne sont pas une fatalité au sein d'une équipe.
- Repérer les causes éloignées et prochaines des conflits.
- Assumer et faire assumer chaque fonction dans sa légitimité.
- Acquérir une posture propre à anticiper, prévenir et éliminer les tensions et les conflits.
- Assumer ses responsabilités de cadre pour fédérer autour des personnes accompagnées

Contenu

Journée 1

Les conflits ne sont pas une fatalité au sein d'une équipe.

- Le conflit est un dysfonctionnement.
- Le conflit comporte un risque de se muer en crise.
- Le conflit est une non-qualité majeure de la vie au travail.
- Le conflit n'est jamais voulu pour lui-même, mais pour ce qu'il peut apporter ou empêcher.
- Poser le cadre, faire respecter les loi/normes/consignes, sanctionner, ce n'est pas créer le conflit mais le prévenir.
- Il existe un équilibre relationnel permettant de travailler sans conflit : la nécessité de rechercher cet équilibre est le rôle propre de celui qui exerce une fonction hiérarchique.

Le conflit sous toutes ses formes.

- Les différentes formes de conflits :
  - ✓ Entre deux personnes ;
  - ✓ Entre « clans » ;
  - ✓ Entre équipes ;
  - ✓ Entre l'équipe de professionnels et l'encadrement ;
  - ✓ Avec des tiers extérieurs.
- Les éléments contextuels :
  - ✓ Historiques,
  - ✓ Organisationnels,
  - ✓ Les personnalités,
  - ✓ Les projections,
  - ✓ Les stratégies
  - ✓ Les « choses impossibles à dire ».

Les différentes étapes du conflit

- Les signaux faibles
- Les « coups d'éclats »
- Les situations larvées
- L'enkystement

Journée 2

Affronter le conflit pour y mettre fin

- Dire qu'il y a conflit pour le traiter en tant que tel.
- Faire s'exprimer les acteurs sur les causes supposées/fantasmées/réelles : historiques, organisationnelles, interpersonnelles ;
- Prendre les personnalités telle qu'elles sont ;
- Admettre les projections, les souhaits ;
- Admettre et analyser les stratégies pour valider ou invalider leur légitimité ;
- Avoir le courage de proposer et de mettre en œuvre les modifications d'organisations nécessaires, réalistes et non brutales.

Conflit et légitimité

- Faire accepter la légitimité du ou des tiers chargés d'assurer la sortie du conflit.
- Reconnaître ou invalider la légitimité des places prises par chaque acteur.
- Analyser collectivement le degré de légitimité des désaccords.

Négociation

- Reconnaître et faire reconnaître la liberté de parole.
- On ne sort d'un conflit que si les deux parties sont vraiment d'accord avec l'issue. Amener à l'évolution des points de vue :
    - ✓ La nécessaire participation de tous à l'objectif commun : l'accomplissement du projet collectif ;
    - ✓ « Les querelles ne dureraient pas si longtemps si le tort n'était que d'un seul côté » La Rochefoucauld. Les revendications de chacun des acteurs ont une part de recevabilité ;
    - ✓ La possible pertinence de toute solution proposée ;
    - ✓ La nécessité d'une part de renonciation aux exigences même lorsqu'elles sont légitimes.
- Rechercher les points négociables et non négociables, le possible et l'impossible.
- Adopter une posture propre à redonner l'assurance du futur : écoute, spontanéité, objectivité, fermeté, ouverture.
- Proposer des solutions objectivement réalistes.
- Les mesures adoptées devront être assumées.

Prévention : à la recherche de l'équilibre

- Une organisation de travail sans conflit majeure est possible et réalisable.
- Veiller aux signaux faibles.
- Travailler à long terme : être moteur d'un état d'esprit à instaurer ou à restaurer, veiller à la formation des nouveaux, veiller à la liberté de parole, interdire les dénigrements.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Espace répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports essentiellement pratiques pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques
- Echanges de situation entre participants

Au préalable : Un échange avec l'adhérent pour adapter le contenu de la formation + un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Philippe TAILHADES, Formateur, Directeur de l'Institut d'accompagnement à la direction d'entreprise

Elaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses)

Fiche en cours de validation

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

Méthode

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Présentation par vidéo projection du PPT des supports d'animation, ainsi que de l'étude de cas, et modèle de rapport budgétaire et financier. Documentation remise au participant.

Le participant est invité à amener son EPRD si celui-ci a déjà été réalisé, ou son cadre budgétaire classique le plus récent afin de pouvoir créer du lien entre l'approche théorique et le volet pratique

Au préalable : Un échange avec l'adhérent pour adapter le contenu de la formation + un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant

Conseiller Technique Réseau URIOPSS

Réaliser son EPRD (secteur social et médico-social)

Fiche en cours de validation

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

Méthode

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Présentation par vidéo projection du PPT des supports d'animation, ainsi que de l'étude de cas, et modèle de rapport budgétaire et financier. Documentation remise au participant.

Le participant est invité à amener son EPRD si celui-ci a déjà été réalisé, ou son cadre budgétaire classique le plus récent afin de pouvoir créer du lien entre l'approche théorique et le volet pratique

Au préalable : Un échange avec l'adhérent pour adapter le contenu de la formation + un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant - Conseiller Technique Réseau URIOPSS

La démarche CPOM

Fiche en cours de validation

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Présentation par vidéo projection du PPT des supports d'animation, ainsi que de l'étude de cas, et modèle de CPOM, différents supports. Documentation remise au participant.
- Avoir à disposition dans la mesure du possible, ses derniers documents (EPRD validé par exemple, ou CPOM en cours)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant

Conseiller Technique Réseau URIOPSS

Le plan pluriannuel d'investissement

Fiche en cours de validation

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Exposés théoriques, à partir des supports officiels du PPI PPF et explications commentées par un PPT
- La documentation remise sur place servira de support aux outils vidéo projetés
- Possibilité d'amener le PPI PPF en cours ou en préparation, voire vos travaux d'analyse financière (dernier EPRD ou ERRD pour ceux concernés)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel ou distanciel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Conseiller Technique Réseau URIOPSS

Assurer et réussir un accueil physique et téléphonique de qualité

Contexte

Mieux comprendre la **relation aux autres**, développer ses **compétences** et son aisance relationnelle, **gagner en confiance**.
Être plus à l'aise, plus efficace permet d'affirmer sa fonction avec plus de sérénité.
Cette formation « communication ciblée » permet aux participants de prendre du recul et d'acquérir des **outils de communication efficace et de l'aisance relationnelle** pour désamorcer l'escalade de la violence et rétablir une communication constructive.

Les participants s'entrainent à identifier les signaux avant-coureurs, à apprendre à gérer leurs émotions.

Cette formation vise à trouver ensemble des solutions concrètes et adaptées aux types de population accueillie dans l'établissement, aide à formuler des problématiques, à gérer des situations et à en déduire des plans d'actions efficaces. Fédérer les équipes et valoriser votre établissement et son but premier face à tous les interlocuteurs.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel exerçant une fonction d'accueil physique et/ou téléphonique ponctuelle ou régulière. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir et développer des techniques d'accueil en face à face ou au téléphone
- Développer un esprit de qualité de service et savoir valoriser l'image de l'établissement
- Faire de la communication un outil efficace de transmission d'information
- Réaliser un diagnostic de vos pratiques actuelles de communication interne et externe
- Discerner les différents types de comportements agressifs – les conduites à tenir
- Apprendre à gérer les situations délicates.

Contenu

Volet 1 : Détecter et définir le concept d'accueil de qualité : les fondamentaux de la communication

- Les fondamentaux de la communication
- S'exprimer avec aisance, tact et diplomatie
- Utiliser un vocabulaire approprié, les techniques d'écoute, de questionnement et de reformulation
- Importance de la communication non verbale : gestes, postures, regards, sourire

Volet 2 : Comprendre et faire de la communication un moyen de réussir la transmission d'informations

- Développer ses qualités d'écoute et non pas d'écoutant
- Reformuler pour valider
- Trier, prioriser les informations avec un plan d'action
- S'entrainer à faire face à une situation d'agression
- Analyser la situation - Prévenir

Volet 3 : Gérer et maîtriser et faire vivre des outils de communication / supports de traçabilité

- Fiche de situation de crise
- Gestion de situations délicates
- Gérer la confidentialité des informations
- Réorienter et tracer la situation
- Gérer la relation téléphonique, la relation physique entrante et sortante

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement (50%)
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques (40%) à partir de grilles d'évaluation des besoins des interlocuteurs

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Quels outils pour valoriser la bientraitance dans votre établissement ?

Contexte

L'objectif visé est de développer des outils permettant la mise en place d'actions d'amélioration en vue de promouvoir une démarche de bientraitance.

La définition de la bientraitance prévoit une démarche de réflexion collective autour du sens de l'accompagnement à partir des besoins et des attentes de chaque usager mais également la mémoire du risque le plus couramment rencontré par des négligences actives et passives. La bientraitance passe donc par l'identification de cette forme d'insuffisance dont la caractéristique est son caractère invisible pour pouvoir se recadrer sur le sens de l'action comme fondement de la bientraitance.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à accueillir, écouter et s'engager dans l'accompagnement de l'usager communiquant des troubles. Pas de prérequis pour cette formation.

Accès CAMPUS* : Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Objectifs opérationnels

- Comprendre les fondements de la réflexion collective et individuelle sur la bientraitance.
- Apprendre à réinterroger ses pratiques par le prisme de la bientraitance
- Combiner responsabilité individuelle, cohésion collective, éthique, respect de l'autre, affirmation de soi et cohérence entre les discours et les actes.
- Associer les personnels dans le développement de la réflexion sur la bientraitance

Contenu

Journée 1

Identification des facteurs de risques de négligences en creux en adéquation avec les obligations, le cadre légal

- Les concepts de la bientraitance – la définition des bonnes pratiques (HAS)
- Le cadre réglementaire et le risque juridique
- L'approche de la gestion du risque de maltraitance – cartographie des menaces, tableaux de bord de suivi.
- Les facteurs de risques et les situations qui questionnent
- Exploitation d'une auto-évaluation « regards croisés sur la bientraitance »

Journée 2

Développement d'une culture de la bientraitance au sein de son établissement/service/unité

- Apports théoriques sur la nature de l'intervention, de l'accompagnement.
- Prendre de la distance émotionnelle et prendre conscience de son implication, son investissement. *En matière de bientraitance l'intention ne suffit pas !*
- Evaluation des pratiques de bientraitance
- Exploitation d'outils d'observation et d'évaluation des bonnes pratiques professionnelles.
- Le soutien des professionnels dans leur démarche bientraitance – l'importance de l'évaluation de la démarche, de la traçabilité des actions menées.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques, des exercices de communication viendront éclairer ce travail.
- Apports pratiques - Des mises en situation permettront d'intégrer les apprentissages

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

La bientraitance : mise en œuvre de la démarche qualité

Contexte

Comment rendre opérationnels pour les personnels des établissements de soins, le plan national "bientraitance" et les directives de la HAS Cette formation propose une démarche de mise en oeuvre qui permet aux soignants et non soignants de s'y référer dans leurs pratiques au quotidien.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel du secteur social, sanitaire et médico-social. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Identifier les situations à risque de maltraitance
- Se réapproprier les valeurs éthiques et le cadre déontologique pour garantir le respect des personnes au quotidien
- Promouvoir un positionnement professionnel dans une culture de bientraitance
- Évaluer, individuellement et en équipe, les pratiques professionnelles
- Définir des axes d'amélioration

Contenu

Appréhender le concept de bientraitance dans sa dimension opérationnelle

- La bientraitance : définition, réglementations et implications dans le travail quotidien.
- Plan "bientraitance" du 14 mars 2007.
- Qu'est-ce que cela implique dans le travail au quotidien ?
- Entrer dans une démarche de bientraitance.
- Les contraintes des différents services et les difficultés rencontrées pour maintenir la démarche de bientraitance.
- **Réflexion collective** : *passation de la Grille d'auto-contrôle des pratiques professionnelles de la HAS. Débriefing*.

Développer une veille professionnelle sur les conduites inacceptables

- Repérer une situation de maltraitance et savoir gérer une situation difficile.
- La position du repérant : maltraitant, maltraité, témoin, complice.
- Se positionner au sein de l'institution quand on constate les dérives d'un collègue.
- Le signalement des situations de maltraitance.
- **Etude de cas** *: Présentation des modes d'interventions possibles et analyse de cas.*

Apprendre à être attentif aux risques de glissement de la relation

- Qu'est-ce que la dépendance ? Quels liens avec l'autonomie ?
- La dépendance, une problématique inscrite dans un contexte donné et un temps donné.
- Liens entre problématique du patient et son niveau de dépendance.
- L'information libre et éclairée du patient, une garantie face à la situation de dépendance ?
- Renforcer et maintenir l'autonomie de la personne dépendante.
- **Exercice :** *détermination en petits groupes des savoir-être et savoir-faire importants face à une personne en situation de dépendance.*

S'approprier les outils pour promouvoir la démarche de bientraitance

- Mettre en œuvre les outils dans l'institution pour soutenir la démarche de bientraitance.
- L'équipe pluridisciplinaire : un soutien au quotidien de la démarche de bientraitance.
- La fiche de signalement des évènements indésirables.
- Utilisation de l'outil de la HAS sur la création d'une Charte de Bientraitance.
- **Exercice**

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques, des exercices de communication viendront éclairer ce travail.
- Apports pratiques - Des mises en situation permettront d'intégrer les apprentissages

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Fiches méthodologiques
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **à définir en fonction des besoins et attentes**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : v.taillepierre@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent

Coût pédagogique : **1.265,00 € par jour** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap

Contexte

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap a soulevé une réelle réflexion individuelle et collective sur la mise en œuvre effective du droit à la compensation et à l'intégration pleine et entière à tous les aspects de la vie sociale. L'application de cette loi, pour les établissements et services est d'accueillir, accompagner des personnes en situation de handicap, de découvrir un nouveau public, de nouveaux besoins et de nouvelles modalités d'intervention.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à accueillir, écouter et s'engager dans l'accompagnement de l'usager communiquant des troubles. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Prendre conscience des représentations collectives en lien avec le handicap
- Appréhender les notions d'autonomie, de dépendance et de définir la notion de handicap
- Connaître les différents types de handicap et leurs conséquences
- Mesurer les incidences du handicap sur la vie quotidienne
- Mieux accompagner la personne handicapée dans l'expression de sa demande, de ses souhaits, attentes et aspirations de ses besoins.

Contenu

Le cadre légal vis à vis du handicap

Définition de la notion de déficience, déficit, incapacité, désavantage

Les troubles du comportement, la modification de la personnalité, les troubles affectifs et comportementaux

Mieux appréhender au quotidien les personnes déficientes et/ou en souffrance psychique

Comment intervenir auprès d'une personne en situation de handicap dans la bienveillance, dans le respect de son rythme

La relation avec les familles, la posture du professionnel dans l'accueil, l'accompagnement

Les modes de communication, de reformulation

Les attitudes et comportements à adopter de la part des équipes

La posture et le positionnement des professionnels.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples 60%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques sur la posture professionnelle 20%
- Apports méthodologiques à partir d'outils d'évaluation et d'observation 20 %

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique

Contexte

La notion de handicap « psychique » est une notion récente pour faire reconnaître le handicap généré par les troubles psychiques et le différencier du handicap mental. Ce terme a été repris par la loi du 11 février 2005, ce qui permet de reconnaître les personnes qui en souffrent ainsi que leurs besoins.

Si le handicap mental résulte d'une déficience intellectuelle stable et non médicalisé, le handicap psychique est toujours associé à des pathologies psychiatriques qui entraînent une grande variabilité et nécessite une prise en charge compétente.

Personnes concernées / Prérequis

Personnels hors champs du handicap ayant un contact occasionnel ou régulier avec des personnes handicapées. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Appréhender le handicap psychique : notions de déficit, déficiences, incapacités et désavantages
- Prendre conscience des représentations collectives en lien avec le handicap
- Connaître pour mieux repérer le handicap psychique, la déficience psychique, le handicap social
- Mieux comprendre les situations complexes et améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap psychique
- Mieux accompagner la personne handicapée dans l'expression de sa demande, de ses souhaits, attentes et aspirations de ses besoins.

Contenu

Journée 1

- Le cadre légal vis-à-vis du handicap : la loi 2005.
- La typologie des handicaps : la déficience intellectuelle, la déficience physique….
- La déficience psychique, la souffrance psychique
- Les troubles du comportement, la modification de la personnalité, les troubles affectifs et comportementaux
- Mieux appréhender au quotidien des personnes en situation de déficience et/ou de souffrance psychique
- Le polyhandicap : les atteintes mentales, psychiques et cognitives
- Comment intervenir auprès d'une personne handicapée dans la bienveillance, dans le respect

Journée 2

- Les modes de communication, de reformulation
- Quels sont les attitudes et comportements à adopter ?
- La posture et le positionnement des professionnels

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques et pratiques viendront éclairer ce travail
- Echanges sur des situations entre participants

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Troubles psychiatriques des personnes âgées, vers une meilleure prise en charge

Contexte

L'espérance de vie augmentant et le nombre de personnes vieillissantes atteintes de pathologies psychiatriques au sein des établissements, du domicile augmente lui aussi. Le profil de ces populations accueillies, pris en charge implique une surveillance constante de la part des professionnels.
Quelque soit l'origine des troubles, les professionnels doivent pouvoir mobiliser les ressources nécessaires pour y faire face et proposer une modalité d'accompagnement adéquat.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à devoir accompagner, écouter des personnes handicapées vieillissantes. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître et reconnaitre les principales pathologies en psychiatrie
- Différencier pathiologie psychiatrique et maladie neurologique evolutive (démences, ou autres)
- Prendre en compte la pathologie dans la mise en oeuvre des soins:
  - Disposer de repères pratiques pour accompagner concrètement les sujets âgés qui présentent tells troubles
  - Ajuster les modes relationnels en lien avec des situations rencontrées auprés des personnes accompagnées
  - Analyser sa pratique à partir des problématiques rencontrées afin d'identifier des ressources et des axes d'amélioration.

Contenu

Volet 1 : Comprendre les troubles pour mieux agir

- Les representations sociales et individuelles du vieillissement et des troubles psychiatriques
- Rappel sur le vieillissement normal et pathologique
- Les différents troubles de la personnalité
- Les pathologies mentales et les syndromes observés
- Les manifestations de l'angoisse et de l'anxiété chez la personne âgée
- La prevalence des troubles dépressifs chez la personne âgée
- Les conduits à tenir face aux différents symptoms comportementaux et psychologique
- Le risqué médicamenteux – la iatrogénie
- Les questions éthiques

Volet 2 : Améliorer l'accompagnement et la relation professionnelle au quotidien

- La communication spécifique avec la personne âgée présentant des troubles psychiatriques
- La posture à adopter face à une personne âgée communiquant des forms de violence, une attitude désinhibée, opposantes…

Volet 3 Accompagnement et soutien des équipes et familles

- Les enjeux du travail en équipe pluridisciplinaire et les modes de collaboration, de communication
- Inscrire la famille partenaire dans l'accompagnement
- La traçabilité (observation- évaluation et réajustement)

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions de la relation d'aide et d'accompagnement 60 % avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40% à partir de grilles d'évaluation et d'observation de la douleur, de l'asthénie de l'usager

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Powerpoint et film projetés pendant la formation
- Grille d'observation et d'évaluation des troubles d'asthénie, Echelles présentant les composantes de la douleur et de la souffrance, les troubles du comportement , échelle d'évaluation d'urgence Hospitalisation..)
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Handicap et vieillissement

Contexte

Bien connaître les effets du vieillissement, savoir observer les signes, repérer les évolutions pathologiques, demandent des compétences particulières au-delà des connaissances théoriques. Accompagner des personnes tout au long d'un processus en s'adaptant aux besoins fait appel à une qualité relationnelle singulière. Accepter ce processus chez l'autre comme inscrit dans le cycle de la vie ne signifie pas abandonner tout objectif éducatif et thérapeutique.
Cette formation vise à trouver ensemble des solutions concrètes et adaptées aux types de population accueillie dans l'établissement, aide à formuler des problématiques spécifiques liées au handicap et au vieillissement, à gérer des situations et à accepter des prises de décisions, à permettre d'aller plus loin et de se remettre en question pour certaines prises en soins, de prendre du recul et d'approfondir l'approche des personnes. Elle porte un intérêt particulier à l'observation, l'évaluation de troubles chez les personnes handicapées vieillissantes.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à devoir accompagner, écouter des personnes handicapées vieillissantes. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Apports théoriques sur le processus de vie et de vieillissement
- Comprendre le concept de vieillissement normal et pathologique chez la personne âgée, et plus spécifiquement chez la personne handicapée
- Acquérir des connaissances sur les différentes formes de vieillissement : physiologique, psychologique et social
- Réflexion sur sa pratique, sur son implication professionnelle
- Evaluation de la douleur, des troubles associés
- Revisiter et affirmer un accompagnement spécifique
- Prévention de l'épuisement professionnel

Contenu

Volet 1 : Les besoins fondamentaux et vieillissement

- Le questionnement éthique, soin et santé, l'autorisation à vieillir !
- Les marqueurs individuels et institutionnels du temps : âge et rites de passage
- La place du vieillissement dans le projet de vie

Volet 2 : les bonnes pratiques professionnelles dans cet accompagnement spécifique

- Acquérir des attitudes d'écoute, d'empathie et de compréhension des besoins et des difficultés de
- Chacun face à la situation du handicap et du vieillissement d'une personne.
- Installer et faire fonctionner la juste distance
- Mettre en place des attitudes professionnelles d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes
- Connaître et intégrer les principes d'annonce dans la prise en charge de la personne handicapée
- Affirmer son rôle, ses missions, et respecter les limites d'intervention
- Appréhender les pathologies prévalentes liées aux handicaps et aux vieillissement – Décodage des symptômes

Volet 3 Accompagnement et soutien des équipes et familles

- Le vécu des professionnels, les principes de précaution
- Le positionnement auprès des familles
- Gérer la communication dans l'équipe, avec les familles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions de la relation d'aide et d'accompagnement 60 % avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40% à partir de grilles d'évaluation et d'observation de la douleur, de l'asthénie de l'usager

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Powerpoint et film projetés pendant la formation
- Grille d'observation et d'évaluation des troubles d'asthénie, Echelles présentant les composantes de la douleur et de la souffrance, les troubles du comportement, échelle d'évaluation d'urgence Hospitalisation..)
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Comprendre pour mieux accompagner les personnes accueillies et accompagnées en fin de vie

Contexte

L'accompagnement des personnes handicapées en fin de vie nécessite un Accompagnement spécifique.

Pourquoi ? … car les mots manquent mais les maux s'installent.

Ce dernier Accompagnement vous implique professionnellement mais aussi personnellement.

Cette formation vise à trouver ensemble des solutions concrètes et adaptées aux types de population accueillie dans l'établissement, aide à formuler des problématiques de fin de vie, à gérer des situations et à accepter des prises de décisions, à permettre d'aller plus loin et de se remettre en question pour certaines prises en soins, de prendre du recul et d'approfondir l'approche des personnes en situation de fin de vie. Elle porte un intérêt particulier au traitement de la douleur chez les personnes handicapées. La douleur, qui a des causes multiples, fait partie du quotidien des personnes handicapées. Mais nombre d'entre elles sont dans l'incapacité d'exprimer cette souffrance.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à devoir accompagner, écouter des personnes en fin de vie et leurs proches. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Apports théoriques sur la fin de vie
- Comprendre le concept de vieillissement normal et pathologique chez la personne accompagnée
- Être en mesure d'accompagner l'entourage dans la fin de vie selon que la situation est inscrite dans une démarche palliative
- Réflexion sur sa pratique, sur son implication professionnelle
- Evaluation de la douleur
- Revisiter et affirmer un accompagnement spécifique
- Prévention de l'épuisement professionnel.

Contenu

Volet 1 : cadre et législation

- La Loi de février 2016 Claeys – Leonetti
- le Plan national 2021-2024 du Ministère des Solidarités et de la Santé publié le 27 janvier 2022
- L'évolution législative
- La collégialité
- Le droit aux directives anticipées
- La place de la personne de confiance de la famille, des proches
- La philosophie des soins palliatifs : démarche palliative, valeur du prendre soin et du soin ultime
- La réflexion éthique : principes éthiques, méthodologie d'aide à la décision

Volet 2 : les bonnes pratiques professionnelles dans cet accompagnement spécifique

- Acquérir des attitudes d'écoute, d'empathie et de compréhension des besoins et des difficultés de chacun face à la situation de fin de vie d'une personne
- Installer et faire fonctionner la juste distance
- Mettre en place des attitudes professionnelles d'accompagnement à la fin de vie des personnes accompagnées
- Connaître et intégrer les principes d'annonce dans la prise en charge de la personne handicapée
- Affirmer son rôle, ses missions, et respecter les limites d'intervention
- Appréhender les symptômes accompagnants une fin de vie et les soins adaptés
- Le vieillissement, le handicap et le syndrome de glissement
- Les soins de confort

Volet 3 : Accompagnement et soutien des équipes et familles

- Les étapes du deuil normal au deuil pathologique
- Le positionnement auprès des familles. La place de la famille
- Gérer la communication dans l'équipe, avec les familles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions législatives sur la fin de vie
- Analyse des pratiques et l'articulation avec les pratiques réalisées
- Approche réflexive à partir de situations vécues

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Power point
- Grille d'observation et d'évaluation des troubles d'asthénie, Echelles présentant les composantes de la douleur et de la souffrance, les troubles du comportement
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir (2 jours + 1 jour environ 3 semaines plus tard)**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **3.795,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

La référence éducative

Contexte

Le référent, tiers régulateur. Sa place et son statut dans l'équipe, son rôle et éthique à l'égard du résident. La place et le contexte dans lequel il doit évoluer
La notion de référent est souvent utilisée pour nommer, voire formaliser le cadre qui règle les relations individuelles suivies entre éducateurs et résidents ou soignants et soignés dans la vie quotidienne des foyers et institutions médico-sociales. Elle se fonde sur cette idée couramment admise qu'une action éducative et/ou thérapeutique ne peut avoir de réalité effective qu'à la condition de reconnaître l'existence et la valeur des relations individuelles au sein de l'institution. Impossible en effet de méconnaître ce fait indéniable : les relations entre les sujets ne sont ni identiques ni interchangeables, elles se nouent au fil du temps de manière toujours singulière car elles sont gouvernées par une logique qui échappe à toute programmation même si elles paraissent parfois surdéterminées.

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne accompagnant au quotidien les usagers. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Identifier la spécificité de la relation d'accompagnement
- La dimension interindividuelle de la relation inscrite dans une dimension groupale
- La fonction du groupe « équipe éducative »
- La conceptualisation d'une position triangulée
- La distance relationnelle « suffisamment bonne »

Contenu

S'approprier le concept de référent et de référence

- La fonction symbolique : identification, engagement et implication, repère structurant, étayage-accompagnement

Inscrire la fonction de référent dans le projet de soins individualisé du patient

- La fonction de porte-parole et de porte-projet : garant d'une histoire singulière, garant du lien thérapeutique, garant du cadre, de la dynamique et de la pérennité du projet de soins
- La fonction auprès de l'équipe, des proches

Intégrer la fonction de référent dans le travail d'équipe

- Le support de cadre éducatif positif par le triple engagement : référent/résident/équipe
- Le travail groupal de mise en sens et de régulation des différentes positions intersubjectives accompagnant / accompagné

Organiser un dispositif adapté à l'unité pour la mise en place d'une fonction de référent

- L'attribution des référents
- Le nombre de référents
- Le changement de référents
- La place et le contenu des interventions du référent : interventions en binôme, réunions de synthèse, relations avec les proches, relations avec les différents partenaires

Se positionner, faire partager, transmettre et retranscrire

- La transmission orale
- La préparation des réunions : sélection des éléments d'observation et du contenu du discours, mise en relief de la problématique et du sens possible
- La démarche synthétique
- La retranscription écrite et l'utilisation des supports

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires

- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques mais essentiellement pratiques afin de favoriser une prise de recul de l'intervenant
- Apports spécifiques sur la posture et le positionnement de l'intervenant de par le public, la relation d'accompagnement
- Echanges de situation entre participants

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Powerpoint et film projetés pendant la formation
- Grille d'observation et d'évaluation des troubles d'asthénie, Echelles présentant les composantes de la douleur et de la souffrance, les troubles du comportement, échelle d'évaluation d'urgence Hospitalisation..)
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Formateur Consultant spécialisé dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

L'entretien éducatif

Contexte

L'entretien d'aide vise plusieurs objectifs qui, tous, tendent à restaurer les capacités d'autonomie personnelle, de choix responsable et de développement de la personne qui consulte. L'entretien d'aide est une relation d'aide en situation. Sa première caractéristique est d'apporter une facilitation, une médiation à une personne dans son contexte propre.
L'entretien s'exerce dans l'ici et le maintenant de la réalité sociale, et ce dans tous les domaines de la vie personnelle, professionnelle et collective ; il s'exerce en des lieux protégés, et privilégie souvent la consultation individuelle.
L'entretien d'aide concerne tous les aspects de la personne et peut utiliser des techniques, des points d'appui,
La relation d'aide est d'abord une relation humaine, et chacun peut développer des dispositions personnelles qui pourront avoir une action facilitante, d'écoute active, d'accompagnement. Cependant, il s'agit d'éviter un retour au spontanéisme : on ne s'improvise pas écoutant. De plus, à cette dimension humaine fondamentale, faite d'empathie et d'humilité, s'ajoutent des exigences théoriques et techniques.

Personnes concernées / Prérequis

Services éducatifs. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Apprendre à recueillir, analyser les renseignements et histoires de vie des sujets accompagnés afin d'élaborer une stratégie de travail, d'aide et de soutien.
- Construire et développer un projet personnalisé dans une dynamique de collaboration.

Contenu

Journée 1

- Présentation et tour de table
- Définition des objectifs

La construction et la conduite d'entretien

- L'entretien directif et semi-directif : objectifs et constructions
- L'entretien d'aide et de soutien : l'entretien selon Karl Rogers
- L'entretien non directif : Contexte et évaluation
- Exercices et mises en situation
- Quel type d'entretien pour quel type de situation ?

Cadre et contexte d'un entretien ; le non verbal et l'environnement

- Le cadre horaire, le lieu, l'objectif : 3 obligations à respecter
- Les signes non verbaux : un décryptage décisif
- Se voir et s'entendre : ce qu'on retient de l'entretien
- Quelques exemples contextuels : l'admission, l'accompagnement quotidien, l'entretien d'aide : la mise en place du cadre pour définir les objectifs

Journée 2

Observer pour comprendre : Que retenir pour mieux accompagner ?

- La clinique du social définie par Joseph Rouzel : un exemple d'observation
- La déconstruction selon Saul Kartsz : un exemple de compréhension du sujet
- Observation éducative, observation psychologique, ethnique, sociologique : quelles cliniques ? Quels liens ?
- L'observation transdisciplinaire, le travail d'équipe versus la solitude du référent

Histoire de vie et travail d'accompagnement : les limites du discours, le secret professionnel

- Ecouter et regarder : que faire de l'information, comment apprécier l'importance du discours
- Transformer les entretiens en objectifs : un travail d'équipe
- Définir les besoins, repérer les aptitudes des sujets accompagnés : un travail de collaboration
- Finaliser le projet avec l'adhésion de l'usager : engager l'accompagnement

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Interactive et ouverte
- Exposés et informations théoriques

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Enjeux et sécurisation des écrits professionnels

Contexte

Les professionnels du champ médico-social, social ou sanitaire doivent faire face constamment à de nouvelles exigences dans leurs écrits. Augmentation des demandes de traçabilité au sein des institutions, recherche constante de la qualité de l'écrit auprès des personnels d'accompagnement. L'objectif de cette formation est d'apporter aux professionnels concernés une aide, un appui leur permettant d'acquérir une méthodologie de travail dans les transmissions écrites par :

- La clarification des concepts et savoir-faire utiles pour la bonne qualité des transmissions écrites
- La réflexion sur les actes clés d'un référentiel des bonnes pratiques professionnelles.
- La mise en œuvre d'un calendrier méthodologique permettant d'aider l'organisation d'un écrit dans les délais imposés.

Personnes concernées / Prérequis

- Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à accueillir, écouter et s'engager dans l'accompagnement de l'usager communiquant des troubles. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Appréhender son rapport à l'écrit, le faciliter, l'enrichir
- Identifier et comprendre les principaux freins rencontrés également par les autres participants
- Appréhender les fonctions, le contenu des écrits institutionnels, la nature des informations qu'il faut communiquer
- Repérer les libertés et les contraintes qui portent sur les écrits professionnels. Se positionner en termes de points forts et aspects perfectibles
- Faire un état des lieux et repenser les écrits avec la recherche de la cohérence, la traçabilité, la sécurité et la responsabilité.
- Mettre en œuvre un calendrier méthodologique permettant d'aider l'organisation d'un écrit dans les délais imposés.
- Donner du sens à sa pratique, travailler l'objectivation
- Favoriser une écoute active pour faciliter l'adhésion de cette démarche formative.

Contenu

Journée 1

- Traduire les leviers du savoir-faire, du savoir-être, du savoir-dire
- Favoriser la prise de conscience et le rebond de chacun tout en étant accompagné afin d'être sensibilisé à l'importance des écrits professionnels
- La confidentialité, la discrétion, la neutralité
- Calendrier méthodologique pour l'élaboration d'un écrit

Journée 2

- Mise en situation au travers de supports d'information (recueil d'observation, recueil de données en vue de partager une information)
- Focus et mise en situation au travers d'écrits spécifiques (transmissions orales, écrites, ciblées, fiches incidents, évènements.)

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant

- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective. Travail en sous-groupes / Analyse de pratiques, chacun apportera une situation professionnelle, avec en objectif de produire un écrit professionnel

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Vincent DEVOUCOUX – Formateur consultant

Développer le travail collaboratif et la cohésion d'équipe

Contexte

La collaboration d'une équipe est prépondérante dans la réussite et la performance d'une entreprise. La variété des personnalités constitue tout à la fois une vraie richesse et une complexité dans l'instauration d'une dynamique de groupe positive. Dans cette formation, nous aborderons comment travailler sereinement et efficacement ensemble : communiquer, développer de la coopération, l'esprit d'initiative tout en favorisant l'entraide et le soutien. Volontairement participative, cette formation est une occasion pendant 2 jours d'optimiser concrètement par l'expérimentation la cohésion d'équipe.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel étant amené à accompagner dans le prendre soin de l'usager communiquant des troubles. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Améliorer la communication, valoriser le travail collaboratif et renforcer le plaisir de travailler ensemble
- Identifier les éléments de la cohésion d'équipe et établir un climat de coopération
- Faire le choix de l'affirmation et du respect pour soi et pour les autres
- Apprendre à trouver des solutions à plusieurs

Contenu

1. Élargir son champ de conscience sur soi et les autres

(20% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)

- Développer sa pensée et prendre conscience de ses propres freins et limites : le cadre de référence
- Chasser les idées limitantes pour soi et pour les autres : apprendre à réfléchir autrement
- Faire le point sur son système de pensée pour en sortir et adopter une méthode simple pour ouvrir son champ de possibles : développer son intelligence situationnelle

2. Véhiculer une communication positive dans l'équipe

(20% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)

- Faire entendre sa voix et écouter celle des autres : l'affirmation
- Appliquer les principes d'une communication positive pour travailler ensemble de manière productive et agréable : le piège de la perception et les différents styles de communication
- Les jeux dans la communication : victime, persécuteur, sauveur

3. Rechercher ensemble des solutions : apprendre à coopérer et à codévelopper

(10% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)

- Favoriser le sentiment d'appartenance au groupe
- Faire exister l'autre et participer l'ensemble de son équipe, aller chercher le meilleur de chacun
- S'appuyer sur les idées des autres pour coconstruire
- Développer une autonomie de penser et d'initiative
- Apprendre une méthode de co-développement

4. Appréhender les émotions avec recul et transformer chaque difficulté en opportunité

(20% de connaissances et de méthodes – 30% d'échanges – 50% de mises en situation et de cas pratiques)

- Reconnaître et accepter les émotions dans le travail, les aborder avec positivisme
- Abolir la politique des mensonges relationnels de complaisance
- Percevoir une opportunité de collaboration dans chaque situation difficile
- Oser poser des questions pour comprendre l'autre.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques, des exercices de communication viendront éclairer ce travail.
- Des mises en situation permettront d'intégrer les apprentissages.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…) Techniques d'animation ▪ Apports théoriques et de méthodes ▪ Jeux ▪ Exercices, cas pratiques ▪ Echanges et interactions ▪ Réflexions individuelles et collectives ▪ Mises en situation ▪ Traitement des cas du groupe

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Prévenir et maîtriser la violence et l'agressivité des usagers

Contexte

Les institutions sont des lieux d'émotion et deviennent « naturellement » des espaces d'expression de tous les malaises, colères qu'engendrent les sentiments de peurs, de frustrations… Ils sont donc des lieux propices aux conflits et aux comportements agressifs. Les professionnels ont besoin de comprendre les mécanismes qui conduisent à de telles réactions pour réguler ces excès. Apprendre à gérer cette agressivité, trouver des modes de communication adpatés, mettre en place des outils de prévention et de régulation est désormais un indispensable dans son travail au quotidien.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) en contact avec des usagers. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Mieux identifier les situations de conflits et de violence pour mieux les comprendre et les gérer
- Développer ses connaissances sur l'origine, les ressorts et les manifestations des différentes formes de violence
- Détecter, anticiper et prévenir les situations de violence, limiter les risques de passage à l'acte
- Gérer les situations et désamorcer les situations de crise
- Appréhender la violence et les situations de conflit dans le cadre institutionnel

Contenu

Journée 1

- Les situations de violence : éléments de compréhension, les représentations de la violence, les différentes situations de violence. Le ressort des violences et de l'agressivité
- Les typologies de situation de violence et la prévention des risques
- La posture professionnelle et les réponses individuelles et collectives. La posture professionnelle et les différents positionnements selon les situations
- L'analyse des comportements et des points de vue (Soi/ L'autre)

Journée 2

- Les réponses individuelles – sortir du processus agresseur-agressé
- Comprendre et gérer ses propres comportements, mieux gérer ses émotions et son stress face à ces situations
- Savoir adopter un comportement permettant de désamorcer où gérer une situation difficile
- Les réponses collectives et outils institutionnels. Les outils de prévention et gestion de la violence. Identification des rôles de chacun.

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples 60%
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40%
- Travail en sous-groupes sur l'élaboration d'un plan de prévention partagé.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Organiser les visites à domicile

Contexte

L'intervention sociale et médico-sociale à domicile constitue aujourd'hui une pratique en développement traversée par de multiples enjeux. Cette formation visera à travailler son positionnement professionnel lors d'une visite à domicile, et notamment élaborer sur ce cadre le respect, l'application des politiques publiques, le respect de l'usager et veiller à la déontologie.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à accompagner l'usager à domicile. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Améliorer les connaissances sur la nature de la relation engagée avec l'usager
- Information sur le cadre d'intervention
- Les droits des travailleurs sociaux lors de visite à domicile
- Comment organiser une visite à domicile
- Comment proposer une visite à domicile à un usager réticent

Contenu

Evolution de l'intervention à domicile – Hier à aujourd'hui !

Approche législative et réglementaire – covid 19

Les différents mandats de la dimension du soin à la dimension éducative

La tension entre l'aide et la contrainte

Les responsabilités, de l'éthique à la déontologie

Triangulaire famille/ professionnel/ personne accompagnée

Présence d'une tierce personne, un partenaire

De l'institution au domicile de l'usager :

- Le projet institutionnel
- Les problèmes rencontrés, le domicile comme espace d'intimité et d'identité
- La réticence de l'usager
- Adopter la bonne distance
- La communication et la relation

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques
- Apports pratiques à partir de grilles d'évaluation et d'observation de l'usager. Outils de diagnostic, traçabilité.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Animation d'un groupe de parole

Contexte

Cette formation doit permettre d'identifier les enjeux de la relation professionnels/familles et faciliter la définition d'un cadre institutionnel pour conduire une rencontre famille / équipe de professionnels vers sa qualité optimum.

Cette formation visera à déterminer les objectifs et les meilleurs moyens à mettre en oeuvre, afin de proposer aux familles des lieux de rencontre avec les professionnels. Elle visera également à développer les compétences relationnelles du ou des animateurs leur permettant de tenir un cadre, une éthique, une ouverture offrant à chacun l'espace de dire, de se dire, d'entendre, et d'être entendu afin de faire émerger une parole commune.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel amené à animer des groupes, des réunions et soucieux de faire favoriser une émergence participative. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Déterminer les attendus et les objectifs de temps collectifs proposés aux familles des enfants accompagnés.
- Déterminer les formes diverses de ces temps de rencontre collectifs.
- Elaborer les moyens à mettre en œuvre pour rendre effectifs les temps de rencontre et assurer leur pérennité.
- Découvrir les compétences relationnelles basées sur la communication non violente
- Accueillir et faire accueillir sereinement, par une reformulation de l'intention positive chaque parole de participant.
- Définir les enjeux d'un groupe de parole.
- Développer sa capacité d'écoute.
- Repérer et travailler les mouvements réactifs et émotionnels des participants

Contenu

Les attendus et les objectifs de temps collectifs proposés aux familles

- Les attentes et l'appétence des familles
- Les objectifs des professionnels
- Les freins

Formes diverses de temps privilégiés offerts collectivement aux familles

- Les temps connus
- Les temps expérimentés
- Les formes à inventer

Le cadre du groupe de parole : le comprendre, le poser et le tenir

- Confiance, sollicitude, et confidentialité
- Bienveillance et respect de l'autre dans ses convictions
- La durée, le rythme

Enjeux et vertus d'un groupe de paroles de parents

- Partager son expérience et ses difficultés à être parent au quotidien
- Rompre l'isolement physique et psychique
- Déplacement et distanciation face à son quotidien et ses émotions

Dynamique de groupe

- Identité du groupe
- La temporalité du groupe, la circulation de la parole
- La cohésion

Le positionnement de l'animateur

- Ecoute et accueil de l'autre dans ses difficultés
- Le non jugement et l'accueil de l'autre dans sa différence
- La communication non violente
- La reformulation
- Accueil des résistances et de la temporalité du groupe

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Espace répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports essentiellement pratiques pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques
- Echanges de situation entre participants

Au préalable : Un échange avec l'adhérent pour adapter le contenu de la formation + un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise en situation d'animation
- Analyse et réflexion à partir du vécu des participants
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Philippe TAILHADES, Directeur de l'Institut d'accompagnement à la direction d'entreprise

Formation Tuteur

Contexte

Cette formation vise à aider les professionnels ayant une fonction de Tuteur, à mettre en place des outils et méthodes concrets, qui leur permettront une gestion optimum en amont et tout au long de cette mission, en vue de sa réussite.

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Savoir se positionner en tant que tuteur
- Organiser l'intégration
- Assurer la transmission des savoirs et des compétences
- Conduire les entretiens clés du tutorat
- Evaluer pour faciliter la progression

Contenu

Mettre en place les conditions d'un tutorat réussi

- Identifier les enjeux de la mission
- Préciser les responsabilités et missions du tuteur
- Savoir accueillir et intégrer
- Réussir les différentes étapes de l'accueil et de l'intégration
- Organiser l'accueil sur le poste de travail – préparer l'arrivée
- Définir les règles du jeu – préciser ce qui est attendu du tutoré
- Mettre en place un support structurant facilitant la démarche

Construire les étapes du parcours de formation en situation de travail

- Identifier les grands domaines d'activité et les différentes tâches s'y rattachant
- Préciser les compétences à maitriser
- Mettre en place le programme et rédiger les objectifs d'apprentissage
- Construire une progression cohérente

Mettre en place le dispositif d'évaluation

- Utiliser différentes formes d'évaluation en fonction des situations de travail
- Construire les supports pour l'évaluation du tutoré durant son parcours d'apprentissage

Adapter sa communication à l'apprenant

- Connaitre les clés d'une communication efficace
- Valoriser les acquis et encourager la progression
- Autoriser l'erreur et les difficultés sans jugement
- Motiver par des conseils précis et par une évaluation objective
- Gérer les éventuels tensions et désaccords
- Adapter sa posture en fonction du degré d'autonomie du tutoré, de l'âge et du profil.

La pédagogie proposée est active en privilégiant les mises en situation et les échanges.

Des outils sont présentés aux participants : guides d'entretien, grilles d'évaluation, livret de suivi….

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Espace répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective. **Utilisation d'une méthode démonstrative (exercices de mise en application par le stagiaire)**

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenante

Nathalie PONCHELLE – Formatrice Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, médico-social URIOPSS de Normandie

Prévention et gestion du stress professionnel
Mieux gérer ses émotions et comprendre celles des autres

Contexte

Ce dispositif de formation est un veritable outil sur la durée, indispensable pour contrer les résistances attachées à la difficulté du changement d'habitudes personnelles et professionnelles.
Les apports de la formation sont applicables, en toute autonomie immédiatement.
Les compétences acquises permettent la gestion des conséquences du stress immédiat comme les conséquences du stress prolongé sur la santé.
Les exercices sont transformables et adaptables par chacun, en fonction de son tempérament et de ses besoins.
Ces outils sont choisis pour leurs aspects pratiques dans un quotidien professionnel.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel des établissements ou services du secteur social, médico-social. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre ses propres mécanismes de stress et ses conséquences
- Acquérir des outils durables de gestion du stress et des émotions
- Développer une stratégie personnelle pour modifier son comportement face au stress
- Améliorer sa résistance au stress et sa santé globale

Contenu

1ère session : stress et objectifs individuels

- Identifier ses « stresseurs », repérer les signaux d'alerte.
- Identifier ses propres stratégies face au stress
- Expérimenter des techniques de gestion du stress et apports théoriques
- Poser des objectifs d'évolution avec un plan d'actions personnalisé et pérenne
- Activer sa motivation avec le plan d'engagement

2ème session : prendre du recul

- 1ère évaluation d'utilisation d'outils en autonomie
- Repérer et lever ses freins aux changements d'habitudes
- S'appuyer sur la physiologie du corps pour apaiser le mental
- Eliminer les pensées parasites
- Elaborer sa grille d'implémentation

3ème session : agir pour ne pas subir

- 2ème évaluation de l'autonomie
- Savoir se concentrer et alléger la charge mentale
- Identifier les émotions et le besoin associé pour soi et les autres
- Savoir développer son adaptabilité Développer sa confiance en soi

4ème session : ancrer des réflexes vertueux

- 3ème évaluation de l'autonomie
- Savoir récupérer et augmenter son niveau de résistance au stress
- Pratiquer des méthodes de gestion émotionnelles et comportementales
- Concrétiser les apprentissages avec un plan d'actions personnalisé et évolutif
- Quizz d'évaluation
- Pratiquer la verbalisation et la mise en perspective
- Définir des axes de progrès

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Auto-diagnostic de niveau de stress en amont de la formation
- Mise en pratique avec la médiation corporelle : respiration, yoga, relaxation
- Outils de développement cognitif : exercices du Dr. Vittoz, relaxations
- Pédagogie inductive : expérimentations, échanges et apports théoriques
- Carte de photolangage, outils de développement personnel
- Plan d'actions et d'engagement personnalisé
- Carnet de bord et grille d'implémentation

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **10** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie MALLET – Relaxologue Biosappia et formatrice en techniques de gestion du stress et d'accompagnement au changement

Prévention et gestion de la fatigue physique et psychique dans le travail de relation et d'accompagnement des personnes accueillies

Contexte

Nous proposons un dispositif de formation sur la durée pour favoriser l'accompagnement au changement d'habitudes. Les apports de la formation sont applicables, en toute autonomie immédiatement. Les exercices sont transformables et adaptables par chacun, en fonction de son tempérament et de ses besoins. Ces outils sont choisis pour leurs aspects pratiques dans un quotidien professionnel.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel des établissements ou services du secteur social, médico-social. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Acquérir des solutions individuelles pour mieux prendre soin de soi au travail
- Prévenir le stress et ses conséquences sur la santé globale
- Apprendre à s'écouter pour mieux écouter l'autre Renforcer sa stabilité émotionnelle et sa communication
- Savoir partager ses "astuces" avec ses pairs ou les personnes accueillies

Contenu

Jour 1 - Qu'est-ce que prendre soin de soi

- Définir ses objectifs
- Connaître les besoins fondamentaux corps, émotions et mental
- Identifier ses stratégies ressources et lâcher celles qui nuisent
- Améliorer sa gestion du stress, son sommeil et les douleurs corporelles
- Mettre en place les premiers rituels santé

Jour 2 - S'écouter et écouter l'autre

- A quoi servent les émotions ?
- Reconnaître les émotions chez moi et chez l'autre
- Développer sa capacité à communiquer : l'assertivité
- Test Vakog et de non-interprétation
- Mettre en place des pauses antifatigues dans sa journée de travail

Jour 3 - Se renforcer chaque jour

- Développer une image plus positive de soi
- Agir selon ses valeurs
- Cultiver un esprit positif vis à vis de soi et des autres
- Être capable de partager ses outils préférés
- Identifier les pistes d'amélioration avec le plan d'engagement
- Evaluation

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Évaluation de l'autonomie pendant la formation et du travail personnel entre les sessions
- Grille d'implémentation
- Auto-évaluation de son autonomie à agir
- Exercices sur support numérique (selon le dispositif)

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **10** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **3.795,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Nathalie MALLET – Relaxologue Biosappia et formatrice en techniques de gestion du stress et d'accompagnement au changement

Le secret professionnel

Contexte

Le secret professionnel est une **obligation du Code pénal (Article 226-13)** s'imposant à toute personne amenée à connaître notamment de l'état de santé d'un malade ou d'un bénéficiaire et plus généralement de données à caractère personnel les concernant. Dans le cadre de la pratique de ces professionnels, ce secret à l'égard de ce patient/usager vise à garantir le respect de leur intimité. Ce programme de **formation sur le secret professionnel** permettra au personnel concerné d'identifier ses obligations, qu'elles soient morales, légales ou déontologiques. Il traitera notamment du cadre légal et réglementaire du secret professionnel et de l'**obligation de discrétion professionnelle**, de leurs enjeux et des spécificités relatives à l'information des patients/usagers.

Personnes concernées / Prérequis

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services en situation de recueillir des informations confidentielles de leur part dans leur exercice professionnel.

Objectifs opérationnels

- Différencier le secret professionnel de la discrétion professionnelle - Acquérir des clés pour construire de relations partenariales dans le respect de la notion de secret - Entre loi et éthique repérer comment pratiquer le partage d'information
- Connaître les obligations en matière de secret professionnel, de discrétion professionnelle, obligation de réserve et les conséquences de leur non-respect.
- Connaître les obligations en matière de signalement des situations de maltraitance.
- Circonscrire la notion de partage d'information à caractère personnel en situation professionnelle.

Contenu

LE DROIT DES USAGERS ET LE DROIT A L'INFORMATION

- Le droit des usagers
- Les enjeux du droit des usagers
- L'information des usagers

LE SECRET PROFESSIONNEL

- Les principes du secret professionnel
- Les personnes astreintes au secret professionnel
- Le partage de l'information
- Les hypothèses légales de lever du secret

LE SECRET PROFESSIONNEL ET LE DOSSIER DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

- Les obligations règlementaires
- Les informations contenues dans le dossier
- La communication du dossier
- Les fichiers informatisés et la protection des données personnelles
- L'hébergement des données de santé

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur, écran, paperboard mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques illustrés par des exemples
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques
- Travail en sous-groupes / Analyse de pratiques, chacun apportera une situation professionnelle.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Philippe TAILHADES, Directeur de l'Institut d'accompagnement à la direction d'entreprise

Vie affective, intime, sexuelle et soutien à la parentalité

Contexte

La vie affective et sexuelle ainsi que la parentalité des personnes en situation de handicap était peu explorée jusqu'alors, laissant les personnes accueillies face à leurs difficultés et les équipes sans réponses quant au cadre de leurs interventions.
Les établissements et services médico-sociaux ne peuvent plus occulter aujourd'hui la dimension de la vie affective et sexuelle mais il existe encore un réel décalage entre la reconnaissance des droits et la réalité des actions.
Les représentations de la société, des professionnels, des familles, conditionnent les réponses aux comportements observés et demandes exprimées; et il reste une tâche difficile de conjuguer respect de la vie affective et sexuelle et protection des personnes vulnérables.
Nous devons impulser une réflexion de fond pour nous adapter aux besoins des personnes et réinventer nos pratiques: il n'existe pas de méthode à appliquer, c'est un projet institutionnel et un accompagnement à construire et définir de manière collective !
Notre fil conducteur : comment grandir en confiance ? Comment, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, chacun avec nos différences et particularités, acquérir des connaissances, des outils et des habiletés essentielles à l'autodétermination, à l'expression de soi et la rencontre avec l'autre ?
Notre principe fondateur : l'épanouissement affectif et sexuel est à la portée de tous !

Personnes concernées / Prérequis

Travailleurs sociaux, éducatifs et soignants étant amenés à accompagner et écouter des personnes en situation de handicap. Pas de prérequis sur cette formation.

Objectifs opérationnels

- Echanger sur les représentations de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
- Echanger sur les réalités de terrain et les situations rencontrées sur ce thème
- Définir notre rôle en tant que professionnel dans l'accompagnement de la vie affective et sexuelle, dans un cadre institutionnel
- S'appuyer sur une palette d'outils pour l'accompagnement à la vie affective et sexuelle, en individuel et en collectif, développer la créativité des professionnels
- Retour sur expériences, et ouverture vers une approche de la sexualité positive pour les personnes en situation de handicap.

Contenu

Volet 1 : La vie affective et sexuelle : une composante de la vie, essentielle et subjective

- Le développement de la vie affective et sexuelle au cours de la vie
- Une dimension subjective : du côté des professionnels, du côté de la personne accompagnée, du côté des familles

Volet 2 : La vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

- Historique, croyances, peurs… Déconstruire les préjugés !
- -Quelles vulnérabilités pour les personnes en situation de handicap ? En lien avec l'histoire personnelle, le parcours institutionnel, le manque d'information, la déficience intellectuelle, la dépendance…
- Réalités et situations complexes en établissements et services médico-sociaux : solitude, frustrations, curiosités, comportement-problèmes, vies amoureuses, désirs d'enfant, parentalité…

Volet 3 : Vers une sexualité positive pour les personnes en situation de handicap

- Le cadre institutionnel, le socle éthique, le travail d'équipe pluridisciplinaire, l'expertise partagée, le travail avec les familles, la charte de la reconnaissance et de l'accompagnement de la vie affective et sexuelle, la créativité des professionnels…
- Des outils de prévention et d'accompagnement : l'écoute, les groupes de parole, les groupes d'éducation à la VAS, l'intervention précoce (éveil sensoriel, le rapport au corps, les habiletés sociales…), les médiations, l'accompagnement au désir d'enfant et la parentalité…

Volet 4 : Retour d'expériences, échanges sur les outils, idées, envies !

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions de la relation d'aide et d'accompagnement, avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques Partage d'expérience et de bonnes pratiques

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir les premières représentations et situations rencontrées dans l'accompagnement à la vie affective et sexuelle, les besoins exprimés et repérés sur ce champ par les personnes accompagnées et les professionnels, et actions déjà proposées.

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Powerpoint et film projetés pendant la formation
- Photolangage
- Extraits documentaires, recueil de témoignages de personnes accompagnées, autres…

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **3 jours de 7 heures, soit 21 heures de formation**
- Dates : **à définir *(2 jours + un jour environ 3 semaines plus tard)***
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **8** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **3.795,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Centre Ressources Normandie INTIMAGIR

Fiche **PP21N**

PRATIQUES PROFESSIONNELLES INTRA

Alimentation de la personne âgée et/ou handicapée
Signes d'alerte de la dénutrition

Contexte

Maintenir une alimentation équilibrée et adaptée à la personne âgée et/ou handicapée vivant à domicile ou en structure est indispensable pour prévenir l'apparition ou l'aggravation de maladies et de la dénutrition.

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne intervenant dans l'élaboration des menus et des repas et/ou au moment des repas, à l'attention de la personne âgée ou de la personne handicapée, travaillant en structure d'hébergement ou au domicile de l'usager.
Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître les besoins nutritionnels spécifiques de la personne âgée ou en situation de handicap.
- Comprendre les effets du vieillissement ou du handicap sur l'acte alimentaire.
- Être capable de prendre en charge le repas de la personne âgée ou handicapée dans sa globalité.
- Dépistage et prise en charge de la dénutrition
- Savoir élaborer des recettes adaptées, créer des repas stimulant l'appétit et permettre à la personne de manger avec plaisir

Contenu

Notions de nutrition et de diététique.

- Rappel sur la notion d'équilibre alimentaire et de diététique
- Étude des différents nutriments et leurs rôles
- Classification des aliments
- Apports nutritionnels conseillés
- Comment concilier une alimentation équilibrée et le plaisir de manger ?

La nutrition de la personne âgée ou handicapée.

- Étude des besoins nutritionnels spécifiques de la personne âgée
- Étude de l'incidence du handicap (handicap mental ou polyhandicap) sur la sphère bucco-faciale, la respiration, la déglutition et le comportement alimentaire
- Savoir adapter les repas en fonction des caractéristiques du vieillissement sur les fonctions digestives et sensorielles (perte ou modification des goûts)
- Évaluation de l'état nutritionnel, étude des facteurs favorisant la dénutrition et moyens à mettre en place pour y remédier (enrichissement des repas et stimulation de l'appétit)
- Interactions aliments/médicaments
- Prévention de la déshydratation
- Rappel sur les différents régimes thérapeutiques (sans sel, diabétique, texture modifiée...) et solutions pour les rendre plus appétants
- Prise en compte des situations cliniques particulières et de leurs conséquences nutritionnelles (infections, maladies cardiovasculaires, diabète, Alzheimer…)
- Rappel sur les principaux principes d'hygiène à respecter

Le repas : un moment de plaisir et de partage

- Le comportement alimentaire de la personne âgée ou handicapée
- Comment réagir face à un refus de manger
- Comment rendre le repas plus agréable en institution
- La communication autour du repas

Si formation réalisée en structure d'hébergement

- Étude et réflexion sur l'importance de l'environnement, la salle de repas, le personnel, les produits servis (leurs qualités organoleptiques, les associations...), le mode de distribution (horaires et durée).

Mise en pratique : élaborer des recettes adaptées, réalisations de recettes avec différentes textures, enrichissement des préparations dans le respect des règles d'hygiène et les modes de conservation des denrées. Dégustations des plats réalisés avec analyse organoleptique (présentation, goûts, textures…)

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions réglementaires.
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2,5 jours, soit 17,5 heures de formation**
- Dates : **à définir *(2 jours pleins + une demi-journée en sous-groupe)***
- Horaires : **9h00 – 17h00 pour les journées pleines**
- Lieu : **à définir *(Mise à disposition d'une cuisine pour les ateliers de la demi-journée)*** - les règles sanitaires devront être respectées
- **12** participants maximum pour les deux premières journées, réparties en deux groupes pour la demi-journée (ateliers cuisine)

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **3.162,50 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenante

Sabrina ALLEMAND – Diététicienne

Les normes HACCP - Hygiène et sécurité alimentaires

Contexte

Dans les structures d'accueil ayant un service de restauration qui prépare les repas sur place, les normes HACCP doivent être respectées, il s'agit d'une obligation réglementaire, pour maîtriser les intoxications alimentaires

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne manipulant des denrées alimentaires de la réception des matières premières (ou des produits finis) jusqu'à la distribution des produits finis. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Intervenir dans le milieu de la restauration en appliquant les bonnes pratiques hygiéniques et la méthode HACCP
- Répondre aux exigences réglementaires

Contenu

Évaluation de préformation

Journée 1

EVALUATION : test de connaissances

1. **Découvrir les règles d'hygiène en restauration** (1h00)

   - Définition
   - Les enjeux règlementaires
   - Les enjeux (intoxication alimentaire (TIAC))
   - Les conséquences et l'e-réputation

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES : Livret stagiaire, présentation du site Alim'confiance : site de notation des établissements alimentaire, présentation du site signal conso (application de signalement des fraudes créé en 2020).

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

2. **Comprendre les risques bactériens pour le consommateur** (2h00)

   - Les dangers microbiologiques dans l'alimentation
   - Les principaux pathogènes d'origine alimentaire,
   - Les causes et moyens de prévention des toxi-infections alimentaires collectives
   - Les associations pathogènes/aliments

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : Ateliers d'associations bactéries-aliments, recherche de non-conformités en cuisine sur photographies et vidéos.

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

3. **Respecter les bonnes pratiques Hygiénique** (3h30)

   - La qualité des matières premières
   - Les conditions de préparation
   - La chaîne du froid et la chaîne du chaud
   - La séparation des activités dans l'espace ou dans le temps
   - L'hygiène des manipulations
   - Le personnel
   - Les conditions de transport
   - Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : Ateliers d'associations températures-aliments, étude de cas (contaminations croisées, nettoyage et désinfection), exercice de lavage des mains (germes factices avec révélation par UV)

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

Journée 2

EVALUATION : Quiz de test de connaissances. Vérification des connaissances acquises lors de la première journée de formation.

4. **Étudier les autres dangers potentiels** (1h00)

   - Les dangers chimiques
   - Les dangers physiques
   - Les dangers biologiques et gestion du risque allergène

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : Quiz en ligne (via quizity)

5. **Connaître Les fondamentaux règlementaires** (3h30)

   - L'Hygiène des denrées alimentaires
   - Le paquet Hygiène, arrêtés et décrets en vigueur relatifs aux règles sanitaires
   - La traçabilité
   - La gestion des non-conformités

- Activité pédagogique : Création d'une cuisine sur plan respectant le principe de la marche en avant. Atelier réalisable sur papier, tableau ou ordinateur.

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

6. **Appliquer la méthode HACCP** (3h00)

   - Les principes de l'HACCP
   - Enregistrements HACCP

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : création d'enregistrements HACCP

EVALUATION DES ACQUIS : Oralement

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur, écran, paper-board, accès internet mis à disposition de l'intervenant
- Les méthodes pédagogiques employées sont affirmatives, interrogatives, actives et interactives
- Expression orale et écrite, partage en groupe, exercices sur support de cours, étude de cas
- La formation est développée autour de la mise en action des expertises des participants. Elle s'articule sur les axes organisationnels et comportementaux tant au niveau théorique que pratique.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

- Contenu du livret stagiaire numérique : les bonnes pratiques hygiène ; les enregistrements HACCP ; les affichages HACCP, les règlements français et européens
- L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **présentiel INTRA**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**

- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Thomas ROQUIGNY – Consultant et formateur en Hygiène et sécurité alimentaire et HACCP

Techniques de nettoyage en structure d'hébergement

Contexte

La fonction nettoyage a un impact sur l'hygiène et la santé. La propreté des locaux est une image de marque des établissements ; elle contribue en outre à diminuer les infections

Personnes concernées / Prérequis

Le personnel chargé de la mise en propreté des locaux en structure d'accueil et d'hébergement. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Connaître et mettre en œuvre les différentes techniques de nettoyage des surfaces et des sols
- Utiliser les produits adaptés en fonction des surfaces et des objectifs fixés dans le respect de règles d'hygiène et de sécurité
- Rappeler les fondamentaux en matière d'organisation, de savoir-faire et de savoir-être en structure d'accueil et d'hébergement

Contenu

COMPRENDRE

- Rôle et missions des agents en termes de confort des résidents et de lutte contre les risques d'infections
- La surveillance et la prévention en matière d'hygiène des surfaces (approche réglementaire) ARS, HAS, CPias
- Eléments microbiologiques et pathologiques liés à l'hygiène des surfaces
- La sectorisation en matière de zone à risque
- Les produits de nettoyage et de désinfections utilisés
- Rappel de quelques notions de base : l'action nettoyante (le cercle factoriel), notion de pH : l'apport d'un détergent acide ou basique, comment fonctionne un détergent ? pourquoi et comment respecter le dosage ? quels produits de remise en état après le départ d'une personne accompagnée ?

PREVENIR

- L'hygiène corporelle, le lavage des mains, la mise en propreté de son matériel, de ses EPI, le lavage des mains
- Les TMS (rappel de quelques notions élémentaires d'anatomie, de physiologie et des gestes et postures)
- La sécurité liée à l'utilisation des produits de nettoyage : l'étiquetage conventionnel de l'IINRS, la nouvelle réglementation en matière d'information sur les risques chimiques (le SGH), la lecture des FDS et des fiches techniques (documents internes à la structure), les précautions d'emploi, le stockage des produits
- L'organisation des opérations de bionettoyage
- Les différents facteurs conduisant à une bonne ou mauvaise organisation, les outils d'aide à la mission bio nettoyage (approche), la lecture et l'interprétation d'un planning de bionettoyage, d'un protocole de bio nettoyage

REALISER

- Les techniques professionnelles de bionettoyage
- Les techniques de bion nettoyage manuelles (balayage humide, essuyage, lavage et désinfection des surfaces hors sols…), préparation et l'utilisation d'un chariot de désinfection, le nettoyage et la désinfection des chambres de résidents, des sanitaires, planning, protocoles, ordonnancement, déplacements et manutention
- Connaissances des surfaces à traiter : les normes UPEC, la préparation des surfaces et le diagnostic propreté

Démonstrations pratiques en fonction du matériel, des supports et des locaux rendus disponibles

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports essentiellement théoriques avec quelques démonstrations pratiques en fonction des supports en matériels rendus disponibles sur le site.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures, soit 14 heures de formation**
- Dates : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Sambath VONG – Formateur Consultant en hygiène des locaux

Hygiène du linge

Contexte

Respecter l'hygiène du linge pour éviter et combattre les infections et maladies

Personnes concernées / Prérequis

Toute personne manipulant le linge dans les structures – Personnel encadrant. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les règles d'hygiène lors du traitement du linge

Contenu

COMPRENDRE

- Contexte général (pandémie, BMR, qualité du linge, évolution du matériel, de la chimie…)
- Missions des agents en termes de confort des résidents et de lutte contre les risques d'infections associées aux soins
- La surveillance et la prévention en matière d'hygiène du linge (approche réglementaire) ARS, HAS, CPias
- Eléments microbiologiques et pathologiques liés au linge
- La sectorisation en matière de zone à risque
- Rappel de quelques fondamentaux : l'action nettoyante (le cercle factoriel), notion de pH : l'apport d'un détergent acide ou basique, comment fonctionne un détergent ? Pourquoi et comment respecter le dosage ?

PREVENIR

- La sécurité liée à l'utilisation des produits lessiviels : l'étiquetage conventionnel de l'IINRS, la nouvelle en matière d'informations sur les risques chimiques (le SGH), la lecture des FDS et des fiches techniques (documents internes à la structure), les précautions d'emploi, le stockage des produits
- L'hygiène corporelle, le lavage des mains, la mise en propreté de son matériel, de ses EPI,
- Les différents circuits du linge dans la structure
- Les différentes étapes (à risque) dans le traitement du linge

Bilan / Conclusion

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports essentiellement théoriques avec quelques démonstrations pratiques en fonction des supports en matériels rendus disponibles sur le site.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

L'ensemble des supports présentés sera remis aux participants.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **1 jour de 7 heures de formation**
- Date : **à définir**
- Horaires : **9h00 – 17h00** *(si besoin, modification possible en accord avec la structure et l'intervenant)*
- Lieu : **au sein de la structure** – *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **1.265,00 €** pour le groupe
+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner le cas échéant)

Intervenant

Sambath VONG – Formateur Consultant en hygiène des locaux

Comprendre et démarrer une démarche de protection des données personnelles dans son association (R.G.P.D.)

Contexte

Le règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018.

Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français.

Il a été conçu autour de 3 objectifs :

- Renforcer les droits des personnes
- Responsabiliser les acteurs traitant des données
- Crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.

Quelles sont les grandes lignes de compréhension de ces lois autour de la protection des données pour les personnes accompagnées, hébergées, soignées, qui peuvent être en situation de vulnérabilité et pour les professionnels et bénévoles des associations du secteur social et médico-social ?

Il est important au-delà de l'aspect réglementaire, de percevoir les opportunités de renforcer des valeurs et accompagnements qui existaient avant la loi de 2016. Cette action de formation abordera aussi les bonnes pratiques et échanges d'expériences du secteur associatif.

Personnes concernées / Prérequis

Directeurs, responsables administratifs et financiers, personne en charge de la protection des données (ex-Correspondant informatiques et libertés). Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et s'approprier les fondamentaux de la loi de 2016 sur la protection des données - loi RGPD
- Les grands principes et les objectifs majeurs : sécurisation des données collectées et renforcement des droits des individus sur leurs données
- Comprendre et démarrer la mise en œuvre
- Acquérir de bons réflexes et de bonnes pratiques

Contenu

- Les Principes et objectifs du RGPD
- Les données concernées et leurs traitements
- La mise en conformité : étapes (cartographie, procédures et processus, actions à mener)
- Les sanctions
- Les rôles dans mon association : DPO - responsables de traitement
- Les ressources à notre disposition : CNIL, ANSSI…

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective. **Utilisation d'une méthode démonstrative (exercices de mise en application par le stagiaire)**

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques et moyens techniques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (mixte : présentiel + distanciel)**
- Durée : **1,5 jour soit 10,5 heures de formation (1 journée sur site + ½ journée en distanciel)**
- Dates & horaires : **à définir**
- Lieu : **au sein de la structure** *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **3.200,00 €** pour le groupe

+ frais annexes des intervenants (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenants

- **Michael BODZIOCH,** Consultant Formateur
- **Elies BEN HELAL**, Consultant RGPD, DPO Externe

Innovation numérique dans le travail social

Contexte

Partage de document, organisation de réunion, sondages, visioconférence… La crise sanitaire a bousculé le quotidien des professionnels, avec les collègues, les partenaires et les publics accompagnés. Les outils numériques collaboratifs se multiplient et modifient notre organisation au quotidien. Au cours de cette formation, nous découvrirons ensemble les logiciels et services en ligne les plus couramment utilisés, ainsi que leurs conditions générales d'utilisation. En expérimentant ces outils, vous apprendrez à développer votre agilité numérique en toute simplicité et à adopter les bons réflexes, notamment au regard de leur conformité avec le nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD).

Personnes concernées / Prérequis

Formation ouverte aux professionnels du social et médico-social amenés à utiliser des outils de travail collaboratif. Pas de prérequis pour cette formation.

Matériel nécessaire : Afin de favoriser l'appropriation des techniques et la culture de l'Internet en mobilité, nous invitons les participants à venir avec leur propre matériel et organiserons les sessions dans des salles de formation connectée à un réseau WIFI. Chaque participant devra donc, dans la mesure du possible, disposer d'un ordinateur portable ou d'une tablette qu'il amènera pour la formation.

Objectifs opérationnels

- Identifier les outils numériques collaboratifs et leurs conditions générales d'utilisation (google, logiciels libres,…)
- Installer, paramétrer et utiliser les outils numériques collaboratifs (partage de document, organisation de réunion, sondages, visioconférence…)
- Vérifier leur conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Contenu

Jour 1 : Détecter et accompagner les personnes en précarité numérique

Matin *: Apports théoriques et méthodologiques*

- Quelles sont les compétences numériques essentielles ? Au cours de cette séquence, nous retracerons le parcours d'une personne accompagnée, en identifiant les compétences numériques qu'il.elle devra mobiliser tout au long de son parcours. Ce parcours type permettra de favoriser les retours d'expérience et échanges de pratiques entre les participants et de cerner les enjeux de la médiation numérique.
- Comment détecter et orienter les personnes en difficulté ? Qu'estce que l'illectronisme ? Pour mieux observer et conduire un entretien de diagnostic, nous identifierons les questions à (se) poser.

Après-midi *: Atelier numérique*

- Expérimentation d'outils favorisant l'évaluation et le développement des compétences numériques et savoirs de base (PIX notamment, EVA)
- Création de support d'échanges avec les publics (sondages, quiz en ligne, etc.)

Jour 2 : Favoriser l'inclusion numérique au quotidien

Matin *: Apports théoriques et méthodologiques*

- Matériel, littéracies numériques, usages maîtrisés… Comment favoriser l'inclusion numérique au quotidien ? Quelles sont les ressources internes et externes ? Nous ferons le point sur les défis et les solutions qui peuvent être apportées, notamment en les illustrant par des exemples concrets d'actions et/ou d'applications mobilisées au sein du reseau.
- Etude de cas : l'atelier Mooc, pour rapprocher les publics des opportunités offertes par le numérique.

Après-midi *: Atelier numérique*

- Expérimenter des applications utiles pour l'accompagnement des publics, notamment pour favoriser l'accès au droit (Clara, service-public.fr, CPF, etc.). Un focus sera réalisé sur les profils de publics « abandonnistes ».

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective. **Utilisation d'une méthode démonstrative (exercices de mise en application par le stagiaire)**
- Echanges sur les pratiques d'accompagnement, individuel et collectif, avec et sur les réseaux sociaux. Des exercices pratiques seront proposés en groupes et sous-groupes afin de permettre aux apprenants de s'approprier les apports de la formation. Et clôture de la formation.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.
Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…). Création d'un espace de ressources collaboratif durant la formation et accessible après la fin de la formation.

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques et moyens techniques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (Présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures soit 14 heures de formation**
- Dates & horaires : **à définir**
- ***Lieu : au sein de la structure - le lieu de la formation permettra un accès à internet (wifi) des espaces de travail individuel et/ou sous-groupe en respectant les consignes sanitaires en vigueur au moment de la réalisation.*** *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Michael BODZIOCH, Consultant Formateur

Prévention et ressources dans les usages des réseaux sociaux

Contexte

Les usages du numérique dans la société française, et en particulier des réseaux sociaux, ont beaucoup évolué ces dernières années, plus encore avec la crise sanitaire. Ces évolutions ont un impact important sur les pratiques d'accompagnement, amenant de nouvelles ressources et de nouveaux risques aussi pour les professionnels comme pour les personnes accompagnées.

Au cours de cette formation, vous découvrirez les principaux réseaux sociaux et outils de communication à votre disposition, leurs enjeux et les méthodes pour les aborder efficacement avec des publics.

Personnes concernées / Prérequis

Professionnels éducatifs. Pas de prérequis pour cette formation.

Matériel nécessaire : Afin de favoriser l'appropriation des techniques et la culture de l'Internet en mobilité, nous invitons les participants à venir avec leur propre matériel et organiserons les sessions dans des salles de formation connectée à un réseau WIFI. Chaque participant devra donc, dans la mesure du possible, disposer d'un ordinateur portable ou d'une tablette qu'il amènera pour la formation (au minimum un support pour deux).

Objectifs opérationnels

En termes de « savoir » :

- Connaître le vocabulaire numérique et les principaux outils (internet, email, web, réseaux sociaux)
- Connaître les réseaux sociaux et leurs usages (Facebook, twitter, Tik Tok, Snapchat, LinkedIn, …)
- Connaître les risques et les ressources liés à leurs utilisations
- Identifier les usages du numérique des jeunes et des professionnels, et les situations potentielles d'illectronisme.

En termes de « savoir-faire/savoir être » :

- Être capable d'expliquer les principaux outils numériques et leurs usages
- Être capable de sensibiliser à l'utilisation des outils numériques
- Être capable d'identifier et repérer les signes avant-coureurs de dangers potentiels et ajuster sa posture professionnelle en fonction
- Être capable de mobiliser les partenaires pour répondre à des problématiques (médiation numérique, formation, orientation…)

Contenu

Jour 1

- La diffusion des TIC dans la société française. Les usages du numérique des jeunes et des professionnels du secteur social et médico-social. Les impacts de la crise sanitaire sur ces usages et l'accompagnement des jeunes.
- Ateliers en sous-groupes : évaluation des compétences numériques (Pix : réseaux sociaux et communication numérique). Echanges sur la prévention et le travail éducatif via les réseaux sociaux (promeneurs du net, charte d'usages des réseaux sociaux).
- Panorama des principaux réseaux sociaux utilisés par les jeunes et les partenaires : historiques, fonctionnalités, évolutions, modèles économiques, gestion des données personnelles.

Jour 2

- Les usages des principaux réseaux sociaux (Facebook, Tik tok, Snapchat et LinkedIn) dans un cadre professionnel. Comment détecter les difficultés rencontrées par les jeunes et les accompagner (illectronisme, accessibilité, protection de la vie privée et eréputation, etc.)
- Ateliers en sous-groupes : paramétrer ses comptes de réseaux sociaux et expérimenter des applications innovantes pour la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes (serious-games, moocs, escape-game).

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune.
- Apports théoriques en présentiel avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques, partage d'expérience et de bonnes pratiques à partir d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques avec une action corrective. **Utilisation d'une méthode démonstrative (exercices de mise en application par le stagiaire)**
- Echanges sur les pratiques d'accompagnement, individuel et collectif, avec et sur les réseaux sociaux. Des exercices pratiques seront proposés en groupes et sous-groupes afin de permettre aux apprenants de s'approprier les apports de la formation. Et clôture de la formation.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (si besoin travail en sous-groupes, les outils méthodologiques…)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer :

- **Présentiel :** sur la base des **feuilles d'émargement** établies **par demi-journée** (copie adressée à la structure)**, un certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.
- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (copie adressée à la structure, document conservé uniquement à des fins administratives), un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques et moyens techniques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation.

Déroulement

- Modalité : **INTRA (présentiel)**
- Durée : **2 jours de 7 heures soit 14 heures de formation**
- Dates & horaires : **à définir**
- ***Lieu : au sein de la structure - le lieu de la formation permettra un accès à internet (wifi) des espaces de travail individuel et/ou sous-groupe en respectant les consignes sanitaires en vigueur au moment de la réalisation.*** *(les règles sanitaires en vigueur au sein de l'établissement devront être respectées par l'intervenant et les stagiaires)*
- **12** participants maximum

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application…)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif Adhérent *(à jour de la cotisation 2023)*

Coût pédagogique : **2.530,00 €** pour le groupe

+ frais annexes de l'intervenant (forfait déplacement /déjeuner et nuitée le cas échéant)

Intervenant

Michael BODZIOCH, Consultant Formateur

FICHE DE DEMANDE FORMATION INTRA 2023

À retourner par mail : v.taillepierre@uriopss-normandie.fr

Date de la demande		
Association :		
Contact(s) :	Responsable	
Mail et téléphone	Interlocuteur sur la formation	
PROJET	☐ Conception liée à une demande existante ☐ Conception d'initiative interne	

JALON	ETAPE	Eléments à noter
DEFINITION DU BESOIN	**Intitulé de la thématique souhaitée**	
	Contexte de la demande	
	Objectifs de la formation	
	Public concerné	
	Spécificités *(dont accessibilité aux personnes en situation de handicap)*	Période souhaitée : Lieu : Autres :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2023

INSCRIPTION

Une fiche détaillée de chaque formation est disponible soit en ligne, soit sur simple demande auprès du service formation de l'URIOPSS de Normandie, qui sera accompagnée du Règlement Intérieur « service formation ».

Votre inscription est à effectuer en ligne le plus rapidement possible et au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Il est également possible de s'inscrire en retournant un bulletin d'inscription dûment complété par mail.

Vous recevrez un accusé de réception de votre inscription par mail. La validation de cette inscription en ligne ou l'envoi par mail du bulletin vaut acceptation par le stagiaire du Règlement Intérieur joint au programme et CGV.

ANNULATION

Du fait de l'URIOPSS :

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'URIOPSS se réserve le droit de reporter ou annuler un stage jusqu'à trois jours de la date prévue de déroulement. Aucune indemnité ne sera versée au participant en raison d'une annulation de l'URIOPSS.

Du fait du stagiaire :

Dans la quinzaine précédent le début de l'action, toute annulation est à confirmer à l'URIOPSS par mail uniquement. Conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du Travail, l'URIOPSS facturera la fraction correspondant aux dépenses qu'elle a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation. Le jour même de l'action (sauf raison majeure à justifier par écrit), l'URIOPSS pourra facturer jusqu'à la totalité du coût en cas de désistement. De même, tout stage commencé est dû.

OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Lorsque la formation a réuni le nombre minimum de stagiaires requis, une convention est adressée à l'association, qui doit en retourner un exemplaire dûment signé par mail.

Une convocation est adressée au stagiaire, accompagnée du programme.

A l'issue de la formation, une facture est adressée accompagnée d'une attestation de présence. A réception du règlement, une facture acquittée est envoyée.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action. Il devra conserver celle-ci dans le cadre de son suivi de formation tout au long de la vie.

RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue par virement à l'ordre de l'URIOPSS, sur facturation établie après la formation.

Pour les actions de formation professionnelle, en cas de facturation à un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation et le montant de ladite prise en charge.

Les prix indiqués sont exonérés de TVA au titre de l'article 261.7-1° du CGI et s'entendent pour l'année civile 2021. Le prix indiqué n'intègre pas le coût du repas, qui reste libre.

FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

Les formations ont lieu en général dans les locaux de l'URIOPSS de Normandie situés à :

- HÉROUVILLE SAINT CLAIR – 3, place de l'Europe (14200)
- ROUEN – 3, rue du four – Immeuble Le Challenger (76100)

Les formations se déroulent selon un principe d'alternance entre exposés théoriques, exemples pratiques et échanges d'expériences, au plus proche des attentes des participants.

Nathalie PONCHELLE, Responsable Pédagogique du service formation de l'URIOPSS de Normandie, et Valérie TAILLEPIERRE, Chargée de Projets Formation, se tiennent à votre disposition pour vous aider dans le choix d'une formation et pour envisager avec vous un projet de formation adapté à votre besoin.

TARIFS ADHERENTS 2023

- Les formations **INTER** sont ouvertes à l'ensemble des personnels salariés et administrateurs associatifs des différents secteurs. Le contenu est préétabli et les dates sont d'ores et déjà programmées.
  - Le coût 2023 d'une journée de formation est de **230,00 euros** par stagiaire

TOUTE FORMATION INTER PEUT ÊTRE PROPOSÉE EN INTRA

- Les formations **INTRA** sont co-construites avec les structures bénéficiaires.
  - Le coût 2023 d'une journée de formation est **à partir de 1.265,00 euros pour le groupe**, auxquels viennent s'ajouter les frais de déplacement et annexes de l'intervenant.

NON adhérents : nous contacter

CONTACTEZ-NOUS !

URIOPSS de Normandie

Nathalie PONCHELLE, Responsable Pédagogique
E-mail : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr
Tél. : 07.49.24.34.33
Valérie TAILLEPIERRE, Chargée de Projets Formation
E-mail : v.taillepierre@uriopss-normandie.fr
Tél. : 06.20.84.89.91